

# Histoire et Archéologie spadoises.

Villa royale Marie-Henriette  
SPA.

BULLETIN TRIMESTRIEL



Juin  
2001

Bureau de dépôt 4900 SPA

Histoire et Archéologie Spadoises

A.S.B.L.

Avenue Reine Astrid, 77 b

4900 SPA

32e année

Juin 2001

**BULLETIN N°106**

**Sommaire**

– Hommage à Monsieur Roland Caro	Dr A. Henrard	51
– Exposition d'été	M.C. Schils	52
– La 3 <sup>e</sup> édition des "Amusemens des Eaux de Spa" (suite)	P. Bertholet	53
– L'orphelinat de Spa, 88 ans dans la "vie" du Waux-Hall	J.M. Monville	66
– Fagne Maron au temps passé (suite)	A. Andries	74

Éditeur responsable: Mr René NYS, Avenue Dr Pierre Gaspar, 43 – 4900 Spa – Tél.: 087/77.32.70

Tirage trimestriel du bulletin: 500 exemplaires

*Avec le soutien de la Communauté Française (Ministère de la Culture et des Affaires Sociales).*

*Avec l'appui financier de la Ville de Spa et de son Centre Culturel.*

**GESTION DES MUSEES**

L'ASBL "Histoire et Archéologie Spadoises" assure la gestion du Musée de la Ville d'Eaux et du Musée Spadois du Cheval au profit de la Ville de Spa.

*Adresse des deux musées:* Avenue Reine Astrid, 77B à 4900 Spa – Tél: 087/77.44.86

*Heures d'ouverture:* En avant-saison (16 mars au 30 juin) et en arrière-saison (1<sup>er</sup> octobre au 31 décembre): *UNIQUEMENT LES W-E* de 13h30 à 17h30.

En saison (1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre) *TOUS LES JOURS* de 14h30 à 17h30.

**ANCIENS BULLETINS**

Tous les bulletins édités à ce jour (n° 1 à 100) restent disponibles et peuvent être acquis auprès de l'ASBL au prix de 125 frs pièce (frais de port compris lors des envois trimestriels).

**TABLE DES BULLETINS PARUS**

Un répertoire (52 pages) des articles parus dans le bulletin de l'ASBL (n° 1 à 100 couvrant la période 1974 à 1999) est disponible au prix de 200 frs (plus 50 frs pour frais d'envoi). Il est également possible de l'obtenir au comptoir d'entrée du Musée (200 frs).

**COTISATION ANNUELLE**

La cotisation annuelle de membre de l'ASBL "Histoire et Archéologie Spadoises" reste maintenue au montant de 500 frs. Cette cotisation donne droit à l'abonnement du bulletin de l'association (quatre numéros trimestriels). Elle permet aux abonnés d'avoir accès gratuitement au Musée de la Ville d'Eaux (Bois et Jolités de Spa – Eaux de Spa) ainsi qu'au Musée Spadois du Cheval. Cette gratuité d'accès à ces musées est également accordée aux membres de la famille de l'abonné(e) vivant obligatoirement sous le même toit.

Compte bancaire de l'ASBL: 348-0109099-38 de "Histoire et Archéologie Spadoises ASBL – 4900 SPA"

**LISTE DES NOUVEAUX MEMBRES (arrêtée en date du 01.05.2001)**

Mr et Mme Jean COLLARD

Mme MONFORT Michèle

Mr et Mme FRAIPONT

Mr SACRE Jean-Claude

Mr HOUART René

Mr DELREE Yves

**DON**

Mr de LEUZE Pierre Louis: 1500 frs

**ILLUSTRATION DE LA COUVERTURE**

Gérard-Antoine CREHAY: "Lisière de bois" 1877 (collection du Musée de la Ville d'Eaux – Spa)



**HISTOIRE ET ARCHEOLOGIE SPADOISES**

**Assemblée générale du 15/03/2001**

***Hommage à Monsieur Roland Caro,  
Notre compagnon disparu***

Notre administrateur Monsieur Roland Caro, né en 1931 à Juslenville, s'est impliqué dans les activités de notre asbl il y a une dizaine d'années, en compagnie de son épouse. Il est décédé après 24 jours d'hospitalisation le vendredi 9 mars dernier.

Il fut un administrateur modèle, ponctuel, fidèle à nos réunions et toujours prêt à exécuter les tâches qui vont de pair avec nos activités. Il assista son épouse dans les diverses études qu'elle réalisa. Il prit une part de plus en plus importante à la confection et à la distribution de notre bulletin.

Je rappellerai aussi sa participation considérable aux activités des Journées annuelles du Patrimoine et à celles du Musée de la Lessive. Nous renouvelons nos condoléances à son épouse et à ses proches. Tous ceux qu'intéresse le passé de notre région viennent de perdre brutalement une personnalité courageuse, compétente, serviable et efficace.

Je vous invite à respecter une minute de silence à la mémoire d'un homme qui fut utile partout où il passa.

Dr A. Henrard

## EXPOSITION D'ETE

### Les paysagistes du 19<sup>e</sup> siècle, à Spa

Dans l'introduction de son étude consacrée à l'œuvre des peintres de la famille Crehay, Philippe Vienne présentait son travail comme « *une pierre à un édifice restant à construire qui serait une histoire de la peinture spadoise au 19<sup>e</sup> siècle* ».

Sans avoir cette ambition, le musée de la Ville d'eaux présentera à votre curiosité, lors de sa traditionnelle exposition d'été, un large éventail des artistes spadois de naissance, d'adoption ou de passage dans la ville d'eaux.

Ces peintres et dessinateurs auront en commun d'avoir, peu ou prou, tenté de traduire toutes les nuances de la nature à une époque – le 19<sup>e</sup> siècle- où le paysage acquiert ses lettres de noblesse.

Héritiers d'une tradition locale bien établie – au 18<sup>e</sup> siècle, la clientèle des Bobelins a généré une importante production de paysages-miniature réalisés à l'encre de Chine- les peintres spadois auront tôt fait de mettre à profit les conseils d'artistes de passage dont le chevalier de Fassin et Balthazar Ommeganck.

L'arrivée d' Edouard-Joseph Delvaux, appelé à Spa lors de la création de l'Ecole de Dessin en 1843, sera déterminante. Elle permettra à toute une génération de talents d'éclorre et de produire un nombre impressionnant d'œuvres de qualité. Ces élèves feront à leur tour des émules, multipliant ainsi les peintres paysagistes. Plusieurs d'entre eux n'ont pas encore atteint la reconnaissance qu'ils mériteraient.

Cette exposition, qui réservera probablement quelques surprises agréables à l'amateur éclairé, se veut avant tout une rétrospective de cette « école spadoise », entièrement vouée à l'apologie de la Nature et dont les descendants , aujourd'hui encore, continuent inlassablement de peindre les beautés.

MC Schils

Exposition visible du 17 juin au 31 décembre 2001 et organisée dans le cadre de la manifestation « Vers la modernité. Le XIX<sup>e</sup> siècle au Pays de Liège » en partenariat avec l'Université de Liège

**LA TROISIÈME ÉDITION DES *AMUSEMENS DES EAUX DE SPA***

**DE JEAN-PHILIPPE DE LIMBOURG**

par Paul BERTHOLET

(suite)

**DEUXIÈME VOLUME**

**Savants venus à Spa, analyse des eaux**<sup>107</sup>: II, p. 16: Ce qui ne prouve pas moins le mérite des Eaux de Spa, que leur fréquentation par des personnages de premier rang, c'est que les plus grands médecins étrangers ont vanté les eaux de Spa exclusivement ou par préférence à toute autre; ainsi Deuham, Boerhaave,...; c'est qu'il s'y rend aussi des savants distingués et en particulier des médecins des plus célèbres: plus récemment Senac<sup>108</sup> en 1748, Tissot en 1772<sup>109</sup>, Tronchin en [1777]<sup>110</sup>, La Condamine<sup>111</sup>, Marmontel<sup>112</sup>, l'abbé Raynal<sup>113</sup>, de la Lande<sup>114</sup>, Grétry<sup>115</sup>,... Venel, savant professeur de Montpellier, préposé par le roi de France à l'analyse des Eaux Minérales du Royaume, et chargé spécialement de comprendre dans ses recherches l'examen des Eaux de Spa (de même les bains d'Aix), y est venu en

<sup>107</sup> J.-P. de Limbourg avait été formé à la "médecine expérimentale" de Boerhaave à Leyde, où il avait obtenu son diplôme de médecin. Il était en relation avec plusieurs des savants qu'il cite: La Condamine (qu'il soigna à Spa en 1766), Tronchin, Sénac (1753), ... Cfr P. BERTHOLET, *Le médecin theutois Jean-Philippe de Limbourg (1726-1811) et l'inoculation de la variole au pays de Liège*, in *B.S.V.A.H.*, t. 64, 1984, p. 75, 77, 80-83.

<sup>108</sup> Jean-Baptiste Sénac, médecin français (1693-1770), premier médecin de Louis XV, conseiller d'Etat, surintendant des eaux minérales du royaume de France.

<sup>109</sup> Liste du 17 juin 1772: Tissot, docteur en médecine, membre de la Société Royale de Londres, de l'Académie Médico-Physique de Basle, et de la Société Économique de Berne, au Pélican, Grande-Place, n° 33. Simon-André Tissot (1728-1797), médecin suisse, partisan, comme Tronchin, de l'hygiène et d'habitudes naturelles.

<sup>110</sup> Liste du 29 juin 1777: Tronchin, 1<sup>er</sup> médecin de S.A. Sérénissime Monseigneur le Duc d'Orléans, au Roi d'Espagne et au Prince d'Orange, rue de l'Assemblée. Cinq personnes l'accompagnaient. Théodore Tronchin (1709-1781), médecin suisse, était un ardent partisan de l'inoculation de la variole, des bains froids, de la gymnastique et de l'hygiène naturelle, faits nouveaux en cette seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> s. J.-P. de Limbourg défendait également ces idées.

<sup>111</sup> Liste de 1766, p. 49: de la Condamine, chevalier de l'Ordre Militaire de St Lazare, Membre de l'Académie Française et des Sociétés royales des Sciences de Paris, Londres, etc..., et Mme son épouse, de Paris, au petit Moriane. Charles-Marie de La Condamine, géodésien, mathématicien et naturaliste français (1701-1774), partisan de l'inoculation.

<sup>112</sup> Liste du 9 septembre 1767: Mr de Marmontel, de l'Académie Française, à la Cour de Manheim. Jean-François Marmontel (1723-1799), littérateur français, un des meilleurs élèves de Voltaire. A propos de Spa, on notera l'œuvre *Annette et Lubin, pastorale en un acte mise en vers par M. Marmontel et en musique par M. de la Borde*, Paris, Lesclapart, 1762, 52 p.

<sup>113</sup> Liste du 19 juin 1781: L'abbé Raynal, à l'Hôtel d'Hollande, Grand'Place. Raynal fut soigné par J.-P. de Limbourg et se trouva fort bien de la cure de Spa. On sait qu'à l'occasion de sa venue à Spa, Jean-Nicolas Bassege, futur révolutionnaire, lui dédia un poème qui lui valut les foudres du synode, chargé de la censure des livres, et la protection du prince-évêque Velbruck! Cfr Georges DE FROIDCOURT, *L'Abbé Raynal au pays de Liège (1781)*, Liège, 1946, passim. – A. DOMS, *L'ode de la nymphe de Spa à l'abbé Raynal*, in *H.A.S.*, déc. 1998, p. 167-178.

<sup>114</sup> Sans doute le musicien français Michel Richard de La Lande (1657-1726) ou l'astronome (1732-1807)

<sup>115</sup> Liste du 26 août 1776: Monsieur Grétry, conseiller intime de S.A.I. l'Evêque et Prince de Liège, membre de l'Académie des Philharmoniques de Bologne, à l'Hôtel des Armes d'Hollande, rue du Waux-Hall. Sur la présence de Grétry à Spa, cfr A. BODY, *Le Théâtre et la Musique à Spa au temps passé et au temps présent*, 2<sup>e</sup> éd., Bruxelles, 1885, p. 18-22.

juin 1774<sup>116</sup>. Nous avons fait ensemble des expériences sur ces Eaux et il m'a dit qu'il les regardoit comme les premières dans la classe des eaux aérées martiales.

**Table d'hôte:** II, p. 18: Il étoit plus de trois heures. Notre Siamois y dîna à Table d'hôte, ou plutôt à la Table commune, les hôtes ne s'y trouvant pas. ... Les tables sont servies abondamment de mets où il y a à choisir pour le goût et pour la santé; on y a du vin à son gré et chacun, son carafon devant lui, boit à sa fantaisie, sans attendre comme chez des grands qu'un valet le serve d'un vin avec un verre reîncé peut-être, et qui vient de derrière lui.

**Hypocondrie:** II, p. 86, 91: L'hypocondrie est une maladie compliquée de symptômes de presque toutes les maladies nerveuses, flatueuses et humorales; de ceux même opposés ou contradictoires, cessans, renaissans, moins actifs, revenant tout à coup, comme si des momens de délais n'avoient servi qu'à les fortifier; embarras, rigidité, tensions, douleurs, affaiblissement, appauvrissement des sucs digestifs et nerveux, contractions, mouvemens spasmodiques, circulation irrégulière, angoisses.

II, p. 280: Les vaporeux, les hypocondriaques doivent principalement leur langueur et leurs souffrances à l'oisiveté et à la vie sédentaire. L'exercice et la dissipation qu'il procure, le divertissement qui y est joint, en est un des meilleurs remèdes, qui aide au moins à faire [par] après les eaux.

**Emplissage ou mise en bouteilles des eaux de Spa:** II, p. 86, feuillet volant: Les étrangers, en voyant la manière d'en emplir des bouteilles, se préviennent contre la méthode. On emplit ordinairement une quantité de bouteilles qu'on bouche ensuite tout à la fois, en sorte qu'elles restent longtemps sans être bouchées. On les porte en magasin, là on les débouche, on les remplit de nouveau et puis seulement on les bouche à demeure (on remplit le premier vide d'air). Les étrangers croient que par là l'esprit de l'eau s'évapore avec ses vertus, outre qu'on les emplit à des heures indues, après 9 heures du matin, après que les Bobelins ont bu leurs eaux. Cependant on pourroit les remplir en avril et mai quand il n'y a pas d'étranger, ou le soir tout l'été.

**Le son des cloches et les orages:** II, p. 100, feuillet volant [voir aussi II, p. 217]: Si le son des cloches parut autrefois agir par leur puissance contre les maléfices et par une vertu mystérieuse, la plupart aujourd'hui regardent leur vertu contre les orages comme on regarde la canon à l'armée contre le même danger. C'est à la physique à décider si et dans quelles circonstances ces pratiques sont utiles. Il paraît que le son des cloches peut être utile quand l'orage est éloigné ou sous les nues, contraire dans les

---

<sup>116</sup> Il est cité dans le fascicule de la *Liste des étrangers...* paru le 1<sup>er</sup> juillet 1774: Venel, professeur en l'Université de Montpellier, de la Société Royale des Sciences, proposé par le Roi à l'analyse de toutes les Eaux Minérales de France, [descendu] *A la Rose d'or, rue de l'Assemblée*. Un Venel, docteur en médecine et médecin de S.E. Mr le comte Vincent Potocki était descendu à l'Hôtel Impérial, rue de la Promenade de 7 Heures le 8 juillet 1772. Un docteur Venel, médecin de Mme la comtesse de Potocka, apparaît encore le 15-7-1775. Etc...

circonstances opposées. Au reste, Spa est garanti par les montagnes couvertes d'arbres dont il est dominé et par le clocher même de la paroisse sur lequel il tomberoit plutôt que sur les autres bâtiments.

**Sur le terme “infatués” et Pierre le Grand:** II, à la table, pour la p. 106: Infatués. Ce mot est critiqué dans *L'Esprit des Journaux*, mai 1784, p. 160. Je crois cependant ce terme propre pour signifier que les gens de Spa étoient si prévenus pour le nom du Czar qu'il paroissoit suffire de faire donner un certificat de sa guérison.

**Clés: noms de personnes dont seule l'initiale est donnée dans la deuxième édition:**

p. 115: le baron de H... = Hubens, de Liège.

p. 115: le baron de T... = T. Thienen.

p. 129: le comte de H... = Halluysel (?).

p. 129: un gentilhomme écossais = Mr Arsbold.

p. 146: le comte de H... = je crois le comte de Horn, Suédois.

p. 147: le sr R..., bourgeois de Spa = Rousseau.

p. 150: un jeune gentilhomme P... = Prussien.

p. 246: M.H de Mons = Hanuise.

p. 247: le comte de P... = le comte de Priego, prince de Croy-d'Havrai, grand d'Espagne de la première classe, lieutenant général des armées du Roi d'Espagne, colonel de ses gardes wallonnes...

**Guérison d'un œil:** II, p. 125: L'an 1781, une demoiselle du pays, Barbe Thérèse Jeunechamps, dont l'œil gauche étoit tellement contracté et tourné depuis trois mois qu'il ne paroissoit plus de blanc vers l'angle interne et que la prunelle y touchoit. La vue étoit double et confuse... [Après avoir bu des eaux trois à quatre semaines, l'œil et la vue se rétablirent].

**Comté de Rochefort, Ardennes:** II, p. 131: Le comté de Rochefort étoit nommé autrefois le comté des Ardennes. Les Ardennes comprennent le duché de Bouillon, la terre de St-Hubert, le Luxembourg, la terre de la Roche, celle de Rochefort, le marquisat de Franchimont, le pays de Stavelot, etc.

**Salles d'Assemblées:** II, p. 166: (Il ne s'agissoit en premier lieu que de salles d'assemblées, dont l'entreprise ne pouvoit se faire que par l'encouragement d'un privilège exclusif). Le Magistrat le demanda, au bénéfice et pour l'utilité de la Communauté; et l'obtint en 1762. Le Magistrat, bien persuadé de la nécessité d'ajouter à l'utilité des Eaux le plus possible d'agrémens et de plaisir, entreprit aussi une maison d'assemblée consistant en deux pièces principales, l'une pour les jeux, et l'autre pour les bals. Elles furent bâties en 1763 et 1764. On ne tarda pas à y ajouter un théâtre. Le Waux-Hall est d'une date

postérieure; il n'a part au privilège des Assemblées de Bals et de jeux qu'ensuite d'une convention avec la Maison d'Assemblées; elle est de l'an 1774.

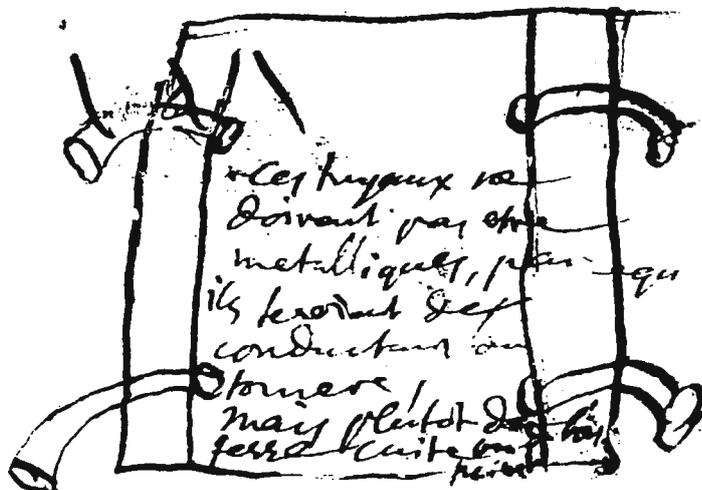
**Salon Levoz et affaire des jeux de Spa**<sup>117</sup>: II, p. 168: L'an 1785, on a ouvert une 3<sup>e</sup> salle, nommée la nouvelle salle, sur le chemin de la Sauvenière, vis-à-vis du Waux-Hall. On m'a dit que la grande salle est de 90 pieds de longueur et de [blanc] de largeur; elle est sur toute la façade du côté du Vaux-Hall; de l'autre côté, il n'y a qu'une petite salle et le vestibule.

page de couverture: Le sr Noël Levoz et consors, entrepreneurs de la maison nouvelle bâtie sur la route de la Sauvenière en 1785, ont prétendu d'avoir le droit d'y tenir des assemblées de bals et de jeux et ont soutenu que les privilèges exclusifs donnés par nos ssmes Princes étoient nuls comme émanés sans le sens du Pays, prétendument suivant la Paix de Fexhe, attendu qu'ils ne sont point souverains, même en matière de police, sans le concours des Trois Etats. Sur quoi sont venues deux sentences de la Chambre Impériale de Wetzlaer, la dernière du 28 de juin 1787. Dès avant cette sentence, le Prince avoit porté un mandement du ... du même mois, conforme à son autorité, et le 28, ou deux jours avant l'arrivée de la sentence, on avoit fait la visite de la maison Levoz, par ordre de son Altesse; on avoit braqué deux pièces de canon devant la maison en cas de résistance ou d'opposition, mais on accorda la visite, faite par l'officier commandant pour la police; tout le détachement de 150 hommes étoit paradé au devant de la maison; on y a trouvé 215 pièces de fusils, simples et doubles, ou à deux coups, et des mousquets; on a saisi le tout.

Ensuite de la sentence, le calme a été rétabli, la maison abandonnée, celles privilégiées suivies avec plaisir par les étrangers; les personnes attachées au Prince ont été sensibles à cette sentence, mais sans presque de démonstration extérieure; seulement la jeunesse a porté des nœuds de montre, des cordons de canne, des rubans aux couleurs du Prince rouge, noir et blanc; quelques-uns des habits de cet uniforme.

**Description des Salles d'Assemblées:** II, p. 168, 170, 172, 175, 179:

**La Redoute:** Cette salle, qui fut brûlée en 1785, contenoit 1537 pieds carrés ( 53 sur 29); celle rebâtie en 1786 est de 1764 pieds carrés (42 sur 42). La seconde salle est trop étroite; on auroit pu la faire de 3 pieds large rien qu'en diminuant le superflu de l'épaisseur des murailles, et la dépense de l'élargir en la démolissant et en rétrécissant la courbe de l'escalier ne seroit pas déplacée.



<sup>117</sup> P. BERTHOLET, 1988, p. 182-198.

Ces salles ne méritent point de description par la richesse de leur or ni de leur décoration: une noble architecture en fait le prix.

(Les Entre-pilastres sont occupés par des Arcades; sous lesquelles, sur les deux côtés longs de la salle, sont les fenêtres, dont les carreaux sont vitres et miroirs, alternativement;) excepté sous celles du milieu de chacun de ces côtés; on en vient de faire (en 1786) deux cheminées surmontées chacune d'un groupe dont l'un, du côté gauche, représente l'enterrement d'Orithye par Borée; à droite celui d'Egine par Jupiter, transformé en feu. La première de ces beautés est fille d'Erechtée Roi d'Athènes, l'autre fille d'Asope Roi de Béotie; ces groupes sont très bien sculptés par Mr Dewandre, artiste liégeois nouvellement revenu de Rome où il a remporté des prix...

La gorge ou le pourtour du plafond ou du milieu de la salle est divisée en 16 tableaux dont 4 représentent les 4 parties du monde, 4 les 4 éléments et 8 les Beaux-Arts.

Toutes ces peintures [du plafond proprement dit] figurent que Hygiée (déesse de la santé) rassemble à l'Eau du Pouhon toutes les nations. Au ciel des péristiles, on a peint toutes sortes d'oiseaux.

II, p. 173: On ne peut pas vanter ces tableaux ou donner leur exécution pour merveilleuse, mais les sujets en sont bien choisis pour donner l'idée du lieu, des temps propres aux Eaux et des sujets.

I, p. 168: Il faut avoir quelques carreaux supérieurs, et y mettre des ventilateurs pour renouveler l'air. Je crois que des tuyaux larges de 5 à 6 pouces<sup>118</sup> dans leur longueur et plus évasés aux extrémités, ouverts d'un côté à l'atmosphère du côté de l'est et du nord, et de l'autre dans les salles, à 8 pieds de hauteur du plancher, y apporteroient de l'air frais renouvelé sans cesse, hors de la portée directe de l'inspiration, comme à la figure. Ces tuyaux ne doivent pas être métalliques, parce qu'ils seroient des conducteurs du tonnerre, mais plutôt de bois, terre cuite ou pierre.

II, p. 177, note a: (M. B. Digneffe, Architecte de Liège), où il est mort en 17..[1784], mais dont la mémoire lui survivra aussi longtemps que ces édifices, et probablement bien au-delà par des imitations et des éloges.

**Le Waux-Hall:** On y trouve à déjeuner chacun suivant son goût; des biscuits, du pain, du beurre, du thé, du café, du chocolat, du vin de toute espèce; le tout à des prix justes et fixes.

**L'étiquette, les assemblées:** II, p. 179: Toute gêne, toute contrainte, toute étiquette sont bannies de ces assemblées; on y est avec cette liberté qui fait le charme de la société; les uns n'y sont que pour la conversation et pour le coup d'œil; d'autres pour le jeu.

---

<sup>118</sup> Un pouce vaut un dixième de pied, soit 2,946... cm pour le pied de St-Hubert.

Le charme des compagnies et le mélange des sexes de toutes les nations en font des rendez-vous uniques du matin et c'est ce qui a fait nommer Spa le plus beau café de l'Europe; on l'avoit dit<sup>119</sup> et l'Empereur Joseph II en eut de même l'idée.

On y a souvent des déjeunés de 30 à 50 et quelquefois de cent ou deux cents couverts; on danse ordinairement à l'issue de ces grands déjeunés, auxquels il y a la même musique qu'aux bals.

II, p. 181: Des personnes de distinction y donnent souvent de magnifiques déjeunés à la belle compagnie de Spa par des cartes d'invitation, à la Sauvenière, ou sur les montagnes; ou des soupers à la salle de verdure près de la promenade de 7 heures, soit simplement par mode de galanterie, soit pour y célébrer la fête de quelque souverain ou l'époque de quelque événement brillant. On ajoute au local des ornements en branchages de verdure, on les orne de festons et de guirlandes de chiffres, et d'emblèmes analogues à ces fêtes brillantes; la musique est toujours de ces fêtes.

**Les jeux:** II, p. 183 et ss.: Les jours de spectacle, on n'étale communément la banque qu'après qu'on en est sorti; les gens s'amuse à voir jouer, à voir la compagnie, à passer du jeu à la conversation...

Le 31: la banque de mille louis; sur une table couverte de drap vert comme celle du pharaon, il y a à chacun des deux bouts deux morceaux de drap d'un pied en carré, l'un bleu, l'autre rouge. Les pontes<sup>120</sup> mettent leur or sur l'une ou l'autre couleur à volonté, le Banquier tient tout et paie la couleur gagnante; le premier coup est tiré pour la bleue, le second pour la rouge. La couleur qui approche le plus de 31 gagne, le banquier paie à tous ceux qui avoient mis sur cette couleur et prend tout ce qui est sur celle perdante; son avantage est d'amener 31 juste, alors il gagne la moitié de toutes les mises.

Au crebs et au passe-dix, les joueurs tiennent les dés à leur tour, et on paie une couronne quand on a passé ou gagné 3 fois<sup>121</sup>.

Les jeux de commerce ou société qu'on joue le plus à Spa sont le whist, le piquet, le reversi, le quinze, le trictrac; on paie 4 escalins par table pour deux jeux de cartes et les bougies.

**Utilité de la danse:** II, p. 185: La danse, pourvu qu'elle ne soit pas trop prolongée, ni portée à l'excès, ni suivie de la répercussion subite des humeurs par quelque froid, est utile à la santé. C'est une gymnastique, morale autant que physique, qui anime la circulation, met l'esprit de belle humeur et donne une certaine satisfaction qui concourt au bon état des fonctions. Les contredanses, qui ne sont guère que des sautilllements et des trépignements cadencés, donnent au corps toute sorte d'inflexion et de commotions bien propres à mettre en jeu les fibres languissantes et à broyer et dégager des humeurs épaissies et stagnantes.

---

<sup>119</sup> A. Body confirme ce fait: Spa est déjà appelé "Brillant Café de l'Europe" dans la première ligne d'une œuvre anonyme imprimée à Spa en 1772 et intitulée: *Couplets chantés*. A. BODY, *Joseph II...*, p. 112.

<sup>120</sup> Joueur qui joue contre le banquier.

<sup>121</sup> Voir la description des jeux dans P. BERTHOLET, 1988, p. 110-114.

**Moralité et utilité des jeux:** II, p. 187 et ss.: Il faut des joujoux aux enfants pour ouvrir l'esprit et développer leurs sens. Tout le monde est plus ou moins enfant, tous ont plus ou moins besoin de dissipation et il est tout simple qu'on fasse la dépense, mais il faut se garder de l'outrer.

L'homme est fait pour agir; le corps ne peut pas toujours être en action; et l'esprit, si ce n'est peut-être en dormant, n'est jamais sans idée; une application sérieuse et profonde ne peut être continuelle; il en faut donc sur des riens, de peur de pis; d'où le jeu.

Les jeux intéressés, c'est-à-dire ceux par lesquels on peut perdre assez pour en être affecté, ou qui font éprouver à l'âme des révolutions qui peuvent en troubler les fonctions, indépendamment de l'inaction où ils fixent les joueurs, sont préjudiciables à la santé et à l'opération des Eaux. Ce n'est donc point la somme qu'on y expose ou qu'on peut y perdre qui fait le danger, c'est relativement à la fortune et encore plus à l'esprit des joueurs.

Combien de fortunes renversées par le jeu, comme par toutes sortes de folles dépenses; des sots et des étourdis ne semblent faits que pour la dilapidation de leur fortune; ils ont le choix de la façon qui leur plaît le mieux; le jeu est un écueil pour eux; mais quel est le sage qui ne s'oublie quelquefois jusqu'à tomber dans ces sortes de pièges?

Le mal est moindre à les octroyer dans une maison surveillée par la police que de les permettre partout; dans le cas d'une liberté illimitée, ce seroit un désordre; c'est même prévenir le désordre que de les octroyer dans une maison surveillée; car si on les défendoit partout dans un lieu tel que Spa, on n'y joueroit pas moins en cachette et avec d'autant plus de risque que la passion du jeu ne seroit point contenue par la police ni par l'œil du public, outre le plus grand danger de jouer en étant pris de vin...

Qu'un homme ait de quoi payer son amusement sans se gêner, joue et perde, ou augmente de quelque peu son superflu, autant cette dissipation qu'une autre! Mais qu'un homme qui doit calculer de petites dépenses journalières et dont les ressources vont s'ébréchant, aille en tremblottant exposer au hasard quelques écus dont il auroit besoin de vingt côtés; que pour regagner ceux qu'il a perdus il continue sa confiance dans ces funestes cartons, c'est absolument s'exposer au comble du découragement et se plonger de plus en plus dans des angoisses. La licence de jouer sur la parole [promesse de payer] est le seul abus à condamner: c'est le moyen le plus sûr d'empêcher les pertes ruineuses et on n'a pas manqué de l'établir à Spa.

II, table: Les salles d'assemblées doivent être suivies par les buveurs d'eau, mais le jeu ne doit pas les tenter, il ne peut que troubler l'effet des eaux, le gain échauffe, la perte toujours plus certaine que le gain donne des angoisses, de la tristesse, agite et renverse l'effet des eaux<sup>122</sup>.

---

<sup>122</sup> Il a fallu beaucoup d'objectivité à Jean-Philippe de Limbourg pour écrire ceci. Rappelons que, médecin des eaux de Spa, il était aussi un des quatre associés de la Redoute et qu'il participait de ce chef aux banques de jeux dont les revenus étaient plantureux; mais lui-même ne jouait pas... Sur les revenus des jeux, voir P. BERTHOLET, p. 46-48, 114 et ss.

**Le Club anglais:** II, p. 191: Je crois que chacun, pour être admis au club, doit être reçu par balotage [vote à la majorité]; qu'étant reçu, on doit payer 5 louis une fois pour l'entrée, qui est le paiement de la salle; que pour le diné et le vin ordinaire, chacun paie un louis les dimanches, qu'on s'y trouve ou non, et un écu de 6 frs les autres jours lorsqu'on s'y trouve, mais toujours les jeudis, qu'on s'y trouve ou non; qu'on paie en sus les vins extraordinaires; on y est très bien traité de ce qu'il y a de plus rare pour la table.

Il y a un Président, et chacun y prend à son tour le titre de vice-président. On m'a dit que le Duc de Cumberland, frère du Roi d'Angleterre, en est le Président perpétuel<sup>123</sup>.

**La police de Spa:** II, p. 195: Une maréchaussée seroit le moyen le plus sûr d'écarter ou d'arrêter les filoux; quelqu'un l'a proposé comme un établissement sans lequel la police ne peut avoir aucune solidité à Spa, et sans lequel il ne sera jamais sur un pied respectable. On suppose qu'elle coûteroit douze mille francs pour un officier et ses employés.

Les étrangers ont souvent besoin de légalisation; l'usage du pays les autorise devant la cour de justice aussi bien que devant le magistrat; les armes sont la niche du Pouhon.

**L'abbaye de Stavelot:** II, p. 206: Le Palais abbatial, ou le quartier du Prince, comme on le nomme, est d'une grande simplicité. Le monastère est dans un meilleur goût. L'église est fort grande et très belle, dans le goût antique, avec un autel chargé d'ornements gothiques et d'un trait [? lecture douteuse] historique d'Henri IV empereur<sup>124</sup>, relativement à un objet concernant ce pays, tout en or fin très bien travaillé. On montre aussi dans cette église une superbe châsse de Saint-Remacle en vermeil, ornée de beaucoup de pierreries, dont sur un superbe onix est taillé supérieurement le portrait du même empereur; le buste en vermeil de St-Popo [Poppon], ancien abbé; un autel portatif orné de pièces de vermeil émaillées et chargées de pierreries; outre d'autres reliques de prix, curieuses tant par la richesse des matières et par le travail, que comme modèles du goût ancien pour les ornements consacrés à la dévotion<sup>125</sup>. Il y a aussi dans la bibliothèque de cette Abbaye des manuscrits très intéressants, entr'autres une bible du 10<sup>e</sup> siècle et divers autres ouvrages, tant de théologie que d'histoire.

Les religieux, qui reçoivent très honnêtement les étrangers, se font un plaisir de satisfaire leur curiosité en leur montrant ces divers objets.

**La météorologie à Spa, dicton:** II, p. 217: Un préjugé fort accrédité dans le vulgaire sur la prédiction de la pluie est que s'il pleut le 8 juin, St-Médard, on est sûr qu'il pleuvra six semaines; plusieurs fois j'ai vérifié la chose.

<sup>123</sup> Cfr Á. BODY, *Le Club anglais de Spa (1766)*, I, p. 299, 323-324

<sup>124</sup> Henri IV, empereur germanique, régna personnellement de 1066 à 1106.

<sup>125</sup> Sur tous ces objets, sauf celui relatif à Henri IV et l'onix avec le portait de cet empereur, qui ne sont pas cités, cfr *Trésors des abbayes de Stavelot-Malmedy et dépendances*, Catalogue d'exposition, Stavelot, 1965, p. 26-32.

[Sur le fait que Spa est protégé des **orages** et de la chute de la **foudre**]: Ces faits ne peuvent être révoqués en doute. Le Prince physicien [Dimitri de Gallitzin<sup>126</sup>] avoit raison, à dire, sur la tradition du temps auquel il écrivoit, que le tonnerre ne tomboit jamais à Spa. C'étoit une vérité de fait jusqu'alors. Il n'en étoit pas moins vrai, physiquement, comme il l'avoit déjà observé, en citant ce passage en 1783, que le tonnerre est moins à craindre à Spa qu'ailleurs, ou que son danger y est infiniment mince. C'étoit convenir de la possibilité de sa chute, mais rare. Il y est tombé en effet sur le clocher de la paroisse le 19 juin 1789, sans grand fracas<sup>127</sup>.

**Action d'un feu souterrain sur les Eaux, tremblements de terre:** II, p. 225: Un feu possible, d'un amas de ces sortes de matières, isolées ou continuées par une suite de celui qui a lieu pour les bains d'Aix-la-Chapelle— qui est à peu près au même niveau — ou ceux de Chaudfontaine — qui sont plus à proximité — est d'autant plus vraisemblable dans les environs de Spa; que cet endroit est non seulement sujet aux secousses des tremblemens de terre, lorsqu'il y en a d'assez fortes, comme ceux de l'an 1755, pour en rendre la convulsion presque universelle par toute l'Europe, mais qu'il a eu aussi ses tremblemens de terre particuliers<sup>128</sup>.

**Islande, volcanisme, geyser:** II, p. 224: L'islande, grande île au nord de l'Europe, appartient au roi de Danemarck. Le mont hecla, en islande, est un volcan, encore en activité, qui vomit des flammes; ce volcan, propagé peut-être sous terre jusqu'au geyser, peut être l'agent de ces sources; la cause peut être aussi celle hydraulique des jets d'eau, par des eaux de réservoir des montagnes.

**La fontaine d'eau minérale signalée par Pline est-elle à Tongres ou à Spa<sup>129</sup>?, ancienneté des bains:** p. 231-233: Dans mon édition de Guichardin, p. 591, il est dit que la fontaine qu'on donne à Tongres pour celle de Pline est de l'Eau trouble qui n'a ni les vertus ni les propriétés décrites par Pline. Cet auteur et Gilbert Limbourg, les deux premiers qui en ont écrit, valent bien les modernes Feller et Villenfagne; quant à Hubert Thomas, il n'a revendiqué que comme le vulgaire du peuple<sup>130</sup>.

<sup>126</sup> Dans une lettre à l'Académie de St-Pétersbourg: *Sur quelques objets d'Electricité*, dans *Supplément au journal de Physique*, 1782. Sans doute le prince russe Dimitri Golitsyne (1734-1803), diplomate et écrivain, ambassadeur à Paris puis à La Haye, adepte de Voltaire et de Diderot. *Grand Larousse encyclopédique*.

<sup>127</sup> D'après A. BODY, *Les dates néfastes de notre Histoire*, II, p. 174, s'appuyant sur le chroniqueur et sacristain Houyon, les dégâts furent les suivants: la crête supérieure de la grande nef eut toutes ses ardoises enlevées; la flèche du clocher fut frappée également; ce fut surtout au-dessus des trois fenêtres qui sont au-dessus du maître-autel que les dégâts furent les plus grands.

<sup>128</sup> A. Body signale des tremblements de terre ressentis à Spa en 1692, 1716, de 1755 à 1763 (nombreuses secousses), en 1770, 1827 et 1828. A. BODY, *Les dates néfastes...*, p. 164, 166-169, 181.

<sup>129</sup> Cfr sur ce sujet: A. DOMS, "La fontaine de Pline est à Spa". *Jean-Philippe de Limbourg réfute de Villenfagne*, in H.A.S., mars 1997, p. 12-26.

<sup>130</sup> Hubert THOMAS, littérateur, juriconsulte et historiographe liégeois. *De Tungris et Eburonibus, aliisque Inferioris Germaniæ populis, Huberti Thomæ commentarius*, Strasbourg, 1541, in 8°. DE BECDELIÈVRE, p. 203-204.

Le savant jésuite Strada, en parlant des voyages aux eaux du duc de Parme (en 1589, 1591 et 1592), n'en parle pas autrement que sous le nom d'Eaux de Tongres; quoiqu'il soit certain que c'est au château de Franchimont qu'il les but en 1589; et ensuite à Spa.

De toute ancienneté dont on a connoissance, savoir comme l'écrit Hubert Thomas, on a cru que les Eaux de Tongres n'avoient pas les qualités de celle de Pline. Il est le premier qui l'ait revendiquée pour Tongres contre l'opinion populaire. Il s'est trompé, de même que ceux qui ont adopté son erreur, Mrs de Feller et de Villenfagne, sur le mot de cité, nom qu'on donne à quelques grandes villes, mais qu'on ne donnoit du temps de Pline, de Tacite, de César qu'à des provinces. *Civitas*, cité, signifioit contrée, province. ... Comme on le voit entr'autres lorsqu'il [César] parle de la Nation trévirienne (de Bello Gallico, livre V, p. 188).

L'encyclopédie mathématique géographique, t. I, p. 703, tableau p. 718, dit de *fons Tungrorum: Spa (peut-être)*.

Cette note devoit suffire contre Mr de Feller et Villenfagne pour prouver que ce n'est pas à *Tongres oppidum*, la ville, mais dans la cité, la province, qu'étoit la fontaine.

Le 11 avril 1787, j'ai revu la source de Tongres, je l'ai encore trouvée calme, sans bouillons, le goût très faible de fer et dès l'instant de la boisson, au lieu que le goût de fer de la fontaine de Pline ne se décèle qu'à la fin de la boisson. Cette eau n'a donc pas le caractère principal et essentiel de celle de Pline. Un pot de 2 pintes ou à peu près, ainsi d'environ 4 livres, en est rempli en 5 secondes et il s'en perd un peu, de sorte qu'on peut en évaluer la quantité presque à 1 livre par seconde, 60 livres par minute, 3600 livres ou 15 tonnes par heure, 86400 livres ou 360 tonnes par jour<sup>131</sup>.

II, p. 243: Si le Tonnelet ne paraît pas être l'ancienne fontaine de Pline, dit le chevalier, ne seroit-ce pas celle connue autrefois sous le nom de fontaine de Saint-Jean dont le premier auteur qui a écrit sur les eaux il y a deux siècles et demi, dit qu'elle servoit au bain. Quoiqu'il en soit, ce témoignage prouve qu'une source minérale des environs de Spa servit déjà de bain dans ces anciens temps et qu'ainsi les bains froids auroient ou avoir été employés à Spa dans les plus anciens temps.

II, p. 236: Il y a un passage dans la vie de St Remacle qui témoigne qu'il se rendoit souvent à cette fontaine [la Sauvenière]<sup>132</sup>.

**Proportion des soldats gaulois par rapport à la population:** II, p. 128: Il y a dans César un dénombrement de la quantité de troupes à fournir par tous les pays depuis Rheims, le Hainaut, les éburons, etc... Dans mon manuscrit en réponse à Mr de Villenfagne, j'en fais usage; quoique je suppose la

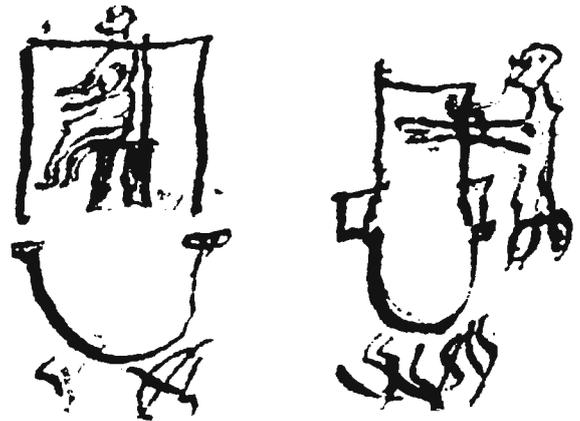
<sup>131</sup> Ce paragraphe est reproduit textuellement par Léon NAVEAU, 1908, p. 93.

<sup>132</sup> Sur les relations légendaires entre saint Remacle et les fontaines minérales de Spa, cfr François BAIX, *Légendes et folklore de saint Remacle*, in *Folklore Stavelot-Malmedy*, t. 16, 1952, p. 18 et ss. – Louis REMACLE, *Les premières attestations de sources appelées poûhons*, in *Ibidem*, t. 15, 1981-1982, p. 33 et ss. – Léon MARQUET, *Sources minérales et Fontaines de Spa*, Spa, Comité culturel, n° 3, [1991], p. 2 et ss., 41 et ss.

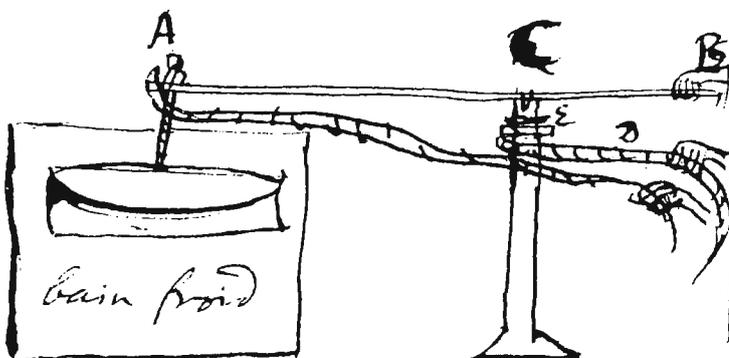
population par 1/10 de militaires [1 militaire pour 10 habitants], c'est trop, on ne doit compter qu'un centième, c'est-à-dire un homme qu'on puisse employer pour la guerre dans cent personnes; la moitié sont des femmes; dans l'autre moitié, il y a des vieillards, des malades, des enfans, plus de la moitié; [dans le reste], il y a ceux nécessaires aux travaux, des prêtres, des hommes en place... Mille de cent milles habitans; le surplus est au dépens de l'agriculture, du commerce, de l'industrie, et ne peut pas être de durée.

Controverse entre de Villenfagne et de Limbourg au sujet de la fontaine de Pline: voir *Esprit des Journaux*, février-mars 1787, mai 1787, juillet 1787, juillet août septembre 1788, octobre 1788, décembre 1788.

**Bains, douches, boues, vapeurs**<sup>133</sup>: fin du volume I: Pour les boues, il ne s'agiroit que de sable de rivière qu'on humecterait dans une cuve, avec de l'eau du Pouhon, et laquelle on réchaufferoit par [blanc]. Pour la douche, échauffer de l'eau par une sorte de machine, dont j'ai le modèle. Pour les bains de vapeurs, on rempliroit une chaudière de fer d'eau du Pouhon au-dessus de laquelle seroit adaptée pour tout le corps une caisse où le baigneur seroit à demi corps comme dans la figure 1; pour un bras ou une jambe cette partie comme à la figure 2. Nota: j'ai été aux boues de St Amand en mars 1767.



II, p. 100, feuillet volant: Bains de boue. On feroit un fond d'une plaque épaisse de fer, on broieroit un peu de foie de soufre avec une terre fine argileuse à consistance de boue; un tuyau échauffé de l'eau du Pouhon y couleroit par un petit filet pour la rendre martiale; cette boue sulfureuse, martiale et gazeuse seroit bonne pour résoudre et ranimer ou fortifier. ... On sait que les boues noires des rues sont utilement employées pour résoudre les tumeurs, entorses,...; ce noir vient du fer des roues et des fers des chevaux.



II, p. 245: Soit une longue barre ABC au bout de laquelle en A, au-dessus du bain, seroit suspendue une couchette dans laquelle une personne seroit étendue sur un fond de sangles; une personne placée en B en élevant le bout de la barre en B la feroit descendre en A jusque

<sup>133</sup> J.-P. de Limbourg semble ainsi être le premier à avoir préconisé à Spa les bains d'eaux minérales (A. BODY, *Historique des bains de Spa*, Liège, 1868, p. 16 et ss.), mais aussi de boues et de vapeurs. Il avait déjà étudié les bains d'eaux simples, ordinaires, en 1757. J.-P. de LIMBOURG, *Dissertation sur les bains d'eau simple, tant par immersion, qu'en douches et en vapeurs*, Liège, 1757, 96 p. Deuxième édition revue en 1766, 136 p.

jusque dans le bain, au moyen d'une charnière en C; et tout de suite en pressant en B, on lèveroit la couche; ce qui peut se réitérer à volonté; ensuite par une corde D on feroit tourner la couchette avec le bout A à bord.

II, p. 249: Traitement du comte de Priego<sup>134</sup> par des douches froides: par des colonnes d'eau de 12 pouces de diamètre au moyen d'un tuyau dont l'eau tomboit de 7 à 8 pieds sur les parties malades. Il en jouit jusqu'en 1790, laquelle année il est mort à Aix-la-Chapelle, le 25 de juillet.

II, p. 280: On pourroit y construire des bains de vapeurs à peu près dans le goût des bains russes. Sur une plaque rougie par un feu inférieur, on verseroit de l'eau du pouhon.

Pour des douches, on peut en faire de celles de la simple chute d'eau par un tuyau un peu élevé; mais avec une pompe et encore mieux sans autre dépense que d'une seringue, dont la canule seroit d'un ou de deux pouces de diamètre, on pourroit en faire de froides et de celles chauffées par de l'eau bouillante en proportion différente suivant le degré de chaleur qu'on voudroit y donner; et ces douches auroient le mérite de beaucoup de gaz. On pourroit en mêler du pouhon et de la Géronstère.

**Dessin du Vieux Spa:** II, p. 250: (Avant la fondation du bourg, les étrangers qui venoient aux eaux, se logeoient au Vieux Spa, ce qui prouve) l'antériorité de leur usage. Une preuve qui n'est pas de moindre force, ce sont des vues qui se trouvent dans un recueil nombreux en mains d'un des plus habiles paysagistes de Spa, Leloup, et qui les tient de ses ancêtres<sup>135</sup>.

**Fertilisation du sol:** II, p. 252: Cette opération se nomme écobue; elle consiste à peler la terre, à ramasser et brûler les gazons, bruyères, genets, ronces, épines, fougères, en tas qui en sont faits; les cendres fertilisent le terrain.

**Aisances**<sup>136</sup>: II, p. 252: Le Prince est dans l'usage de les accorder au premier qui les demande, au moyen d'un cens à payer à sa Mense Episcopale, et des tailles aux Communautés, pour autant que ce soit sans préjudicier ni au Prince ni [aux Communautés?].

---

<sup>134</sup> Il était venu à Spa en 1774 (liste du 5 octobre), en 1775 (liste du 26 juin)...

<sup>135</sup> Voir Ph. de LIMBOURG, *La vue de Spa de 1559 par Gilles Pierriers*, in *Bulletin de la Société des Bibliophiles liégeois*, t. 17, 1946, p. 47-60. – G.-E. JACOB, *Rues et promenades de Spa. Pages d'histoire locale*, Bruxelles, 1983, photos n° 5 à 7; le n° 7, acquis par Georges Jacob, est une vue sur laquelle Remacle Leloup a inscrit "Vielle Spa ancienne".

<sup>136</sup> Terrains publics, communs, destinés à l'usage de tous.

**Description d'une mouche:** II, table, pour p. 257: [Il avait décrit des nuées de mouches qu'il avait appelées "cousins"] Le cousin n'est-il pas décrit plutôt pour la demoiselle? Figure en grand d'un insecte qu'on nomme demoiselle: 1: tête, 2: queue, 3 et 4: les 2 ailes, 5 6 7 8: les ? (un mot illisible) ou grandes jambes plus longues que le corps; la tête a deux trompes minu(scules).<sup>137</sup>



**Courses de chevaux:** p. 263: (Les dames de tous les pays apprennent à monter à cheval et jouissent aussi bien que les hommes de tous les avantages de l'exercice et de la dissipation); sans parler des courses de chevaux qu'on y a faites de temps en temps. A l'égard des courses, outre leur agrément pour la curiosité, il y a celui de l'exercice; non pas des coursiers, dont la course forcée peut être dangereuse; mais des curieux qui sont obligés de faire un petit voyage au lieu où elles se font<sup>138</sup>.

**Transformations de Spa:** II, p. 277: (Considérez combien Spa s'est métamorphosé depuis une trentaine d'années! Toutes ces promenades; les maisons d'Assemblées; l'élargissement de la Place du Pont; les chemins des Fontaines; le renouvellement du Pavé par tout Spa;) des réverbères<sup>139</sup>; (des fontaines publiques en différentes rues; un bâtiment d'entrepôt, avec le logement des Officiers de Police et du Détachement;) des employés pour parcourir le bourg à toutes les heures de la nuit<sup>140</sup>; (le transport du cimetière à une de ses extrémités;) à côté du cimetière des catholiques, on en a fait un y attendant<sup>141</sup>; ce dernier est destiné à l'inhumation de différents cultes, qui n'avoient pas auparavant le droit de mourir avec l'espoir de pouvoir laisser leurs os dans ce pays si la mort les y enlevait.

(à suivre)

<sup>137</sup> Le cousin est un moustique, la demoiselle une libellule.

<sup>138</sup> Sur les courses à Spa, cfr Georges SPAILIER, *Les courses de chevaux à Spa*, in *Les Bobelins*, p. 87-94. C'est à Spa, en 1773, qu'auraient eu lieu les premières courses du continent, à l'exemple de l'Angleterre.

<sup>139</sup> En 1779. P. BERTHOLET, 1988, p. 132.

<sup>140</sup> Institués en 1777, ils devaient signaler tout début d'incendie nocturne. IBIDEM, p. 133.

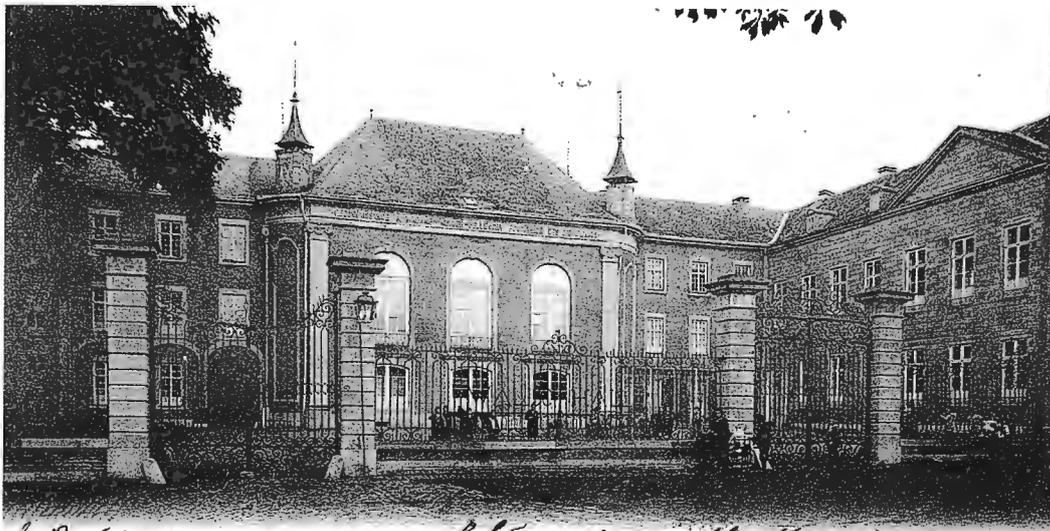
<sup>141</sup> En vertu d'une décision du prince-évêque Velbruck du 28-5-1781. IBIDEM.

## *L'Orphelinat de Spa, 88 ans dans la "vie" du Waux-Hall:*

### *Histoire et témoignages*

Le lecteur attentif s'étonnera peut-être de ce que je ne continue pas l'article intitulé "Villas, quartiers et personnages spadois".<sup>1</sup> Voici l'explication: un groupe de personnes appartenant au Comité Culturel réalise actuellement un travail sur le sujet des villas spadoises. Ce travail, qui fait suite aux Journées du Patrimoine de 1999<sup>2</sup> devrait prochainement déboucher sur un nouveau fascicule dans la série "Connaître Spa". Afin de ne pas nuire à ce travail, certains membres du groupe m'ont demandé de ne pas donner de suite à mon article. Mon intention n'étant pas de créer la controverse, ni de compromettre de quelque façon que ce soit le travail en cours, je m'incline donc devant cette demande et je change de sujet pour vous parler de l'Orphelinat de Spa.

D'emblée, il faut dire que les écrits sur le sujet sont rares. Aussi, comme vous pourrez vous en apercevoir, j'ai essentiellement recouru à des témoignages. Ces derniers peuvent sembler assez personnels, mais je pense que, tout en mettant le doigt sur l'aspect humain, ils donnent une bonne vue d'ensemble de ce que fut la vie à l'Orphelinat du Waux-Hall pendant 88 années de son existence!



le 8-6/9 SPA. — L'Orphelinat. *Chère demoiselle Maria*  
*Bien reçu votre aimable pap. Calific. à Spa.*  
*Nous espérons que vous attendrez encore un peu avant d'émigrer*  
*le cas se compte nous donner. Attendez un peu des nouvelles, mais*  
*lorsque je retournerai au pays. Je continuerai dans de m'arrêter*  
*longuement à Habbagne. mes amours amères à Joséphine*  
*mais est retrouvée.*

"Reconnaissance à Madame Müller-Bellenger, fondatrice des orphelinats". Cette inscription qui aujourd'hui encore, orne (du moins partiellement) la frise du Waux-Hall ne signifie probablement plus grand chose pour nos contemporains. Pourtant, l'Orphelinat de Spa représente pratiquement un siècle (1896-1984) dans l'histoire de la prestigieuse Maison d'Assemblée que fut autrefois le Waux-Hall.

<sup>1</sup> HAS mars 2001.

<sup>2</sup> Voir Réalités septembre 1999.

Tout commença en 1894, lorsque Madame Camille Bellenger, alors propriétaire de l'Hôtel d'Orange<sup>3</sup> décida de léguer une importante somme d'argent à la Ville de Spa<sup>4</sup> pour fonder un orphelinat.

C'est suite à ce testament que le collège décida que l'avenue qui relie le Waux-Hall au Salon Levoz<sup>5</sup> s'appellerait dorénavant "avenue Camille Bellenger" et qu'une plaque commémorative serait placée sur le Waux-Hall.

L'orphelinat ouvrit ses portes en 1896. Ce sont les Filles de la Croix<sup>6</sup> qui en assurèrent la gestion pendant 38 ans (jusqu'en 1934). Avec l'arrivée au pouvoir des Libéraux, l'orphelinat dépendit du Centre d'Assistance Publique (CAP). On nomma un nouveau directeur et du personnel. Comme le montrent les quelques titres suivants, la passation de pouvoir ne se fit pas sans heurts et les journaux "L'Union spadoise" et "Le Journal de Spa et du Canton" de l'époque entretenirent la polémique avec ardeur!

**ir, la Ville de Spa devait encore aux Filles de la Croix :  
40.000 francs de salaire.**

**L'Union Spadoise  
avouera-t-elle que nous  
n'avons pas CHASSÉ  
les sœurs de l'Orpheli-  
nat.**

**AU PILORI**

Puisque tu parles de crottins, nous te mettrons le nez dedans.

**L'Union Spadoise  
avouera-t-elle qu'elle a  
menti en affirmant le 15  
avril que nous devons  
28.800 fr. aux Sœurs.**

**Rectification**

**Nous sommes des gens hon-  
nêtes.**  
Quand nous nous sommes trompés, nous l'avouons.

Sur la foi de renseignements erronés, nous avons écrit que le testament Bellenger exigeait le maintien, à l'Orphelinat, des enfants jusqu'à l'âge de 18 ans.  
Ce n'est pas exact.

Il débute par ces termes : l'Orphelinat et il n'est question dans les 30 lignes suivantes que des religieuses de l'orphelinat.

**Avons-nous CHASSÉ,  
les religieuses de l'Orphelinat?**

«L'Union Spadoise» de la semaine dernière met le comble à son infamie.

On sait qu'elle est la plus jolie collection de péchés capitaux que l'on puisse imaginer, on ne sait pas qu'elle en est l'essence.

Elle affirme que nous avons chassé. (nous maintenons le terme qui existe dans ce numéro) les Religieuses de l'Orphelinat.

<sup>3</sup> L'Hôtel d'Orange se situait rue Royale. Il fut démoli vers 1905 lors de la création des Jardins du Casino.

<sup>4</sup> Pierre Den Dooven "Le testament de Madame veuve Müller-Bellenger", HAS juin 85, p. 58-61.

<sup>5</sup> Le Salon Levoz se trouvait rue Sauvenière. Il était avec la Redoute (l'actuel Casino) et le Waux-Hall la troisième Maison de Jeu et d'Assemblée de Spa. Le Salon Levoz joua un rôle important dans "l'épisode Liégeois" de la Révolution Française. Il fut malencontreusement démoli en 1904. L'ancien bourgmestre de Spa, Joseph de Crawhez construisit à son emplacement la "Villa Levoz" ravagée par un incendie dans les années 80 puis démolie. Actuellement, on construit sur cet emplacement le building "Les Pyramides". L'avenue Camille Bellenger qui reliait le Salon Levoz au Waux-Hall fut appelée longtemps "Entre les deux Waux-Hall".

<sup>6</sup> La congrégation des Filles de la Croix était un ordre de religieuses originaire de Liège. Déjà en 1847, les Filles de la Croix s'occupaient de l'école communale de Spa. Elles s'occupèrent aussi de l'Hospice. Vers 1862, les Filles de la Croix avaient ouvert le Pensionnat Sainte Croix devenu plus tard Institut Saint-Michel.

Nous avons eu la chance de retrouver un témoin qui résida à l'orphelinat de 1932 à 1941. Il se souvient... "Le matin on se levait, il fallait prier. Ensuite on allait à la Chapelle<sup>7</sup> pour prier. On priait aussi lors de nos déplacements dans les couloirs. On priait à nouveau avant puis après le déjeuner.

Avant de commencer à manger, une sœur frappait dans les mains. Nous recevions du café, du pain gris fait chaque semaine au Waux-Hall par une sœur "boulangère", du sirop et du beurre. Lorsque la sœur frappait à nouveau dans les mains, cela signifiait que le déjeuner était terminé. Tous les jours, nous recevions notre cuillère d'huile de foie de morue. Ensuite, on partait à l'école. Les garçons allaient à l'Institut du Sacré Cœur situé au pied de la rue de la Sauvenière, les filles allaient à l'Ecole Sainte Croix, rue Albin Body. Dès que nous arrivions à l'école, ça recommençait: nous montions jusqu'à l'église Saint-Remacle toute proche, pour aller prier. Les filles, elles, allaient à la Chapelle de leur école.

A midi et à quatre heures, les sœurs venaient nous rechercher. Nous marchions en rang. Après le goûter qui se passait exactement comme le déjeuner, nous allions à l'étude. C'étaient les pensionnaires qui faisaient la vaisselle. Les garçons étaient séparés des filles. Les garçons occupaient l'aile droite à l'avant du Waux-Hall, les filles occupaient l'autre aile du bâtiment. Les sœurs étaient très strictes mais il y avait des "vaches" et des "moins vaches" – excusez mon expression. Je me souviens qu'elles nous frappaient. Nous recevions aussi une carte "à points" et les enfants récalcitrants étaient régulièrement punis: ils ne pouvaient pas recevoir de visite le dimanche. On les enfermait soit dans la salle de bain, soit dans la Grande Salle qui servait alors de Chapelle.

Nous recevions de la visite uniquement le dimanche après-midi. La plupart d'entre nous avaient encore un parent ou des grand-parents. Comme il travaillait toute la journée, le parent seul ne pouvait assurer l'éducation de son enfant et c'est ainsi que l'orphelinat comptait quelques 20 à 30 enfants, Spadois pour la plupart.

Le seul jour de sortie autorisée de l'année était le jour de Pâques. Le mercredi était jour de congé. Nous devions nettoyer la salle de bain, frotter les robinets en cuivre et cirer le dortoir. A la bonne saison, nous travaillions dans le potager situé à l'arrière du bâtiment (à l'emplacement des actuelles serres communales). Les plus chanceux aidaient la sœur "boulangère" qui était gentille. Lorsque nous avions quartier libre, nous jouions dans la cour devant le Waux-Hall.

En été, le dimanche à 3 heures, des messes ouvertes au public étaient organisées dans la chapelle de l'orphelinat. "On faisait les apparitions" comme nous disions à l'époque. Je me souviens que l'on avait même installé une petite grotte dans le fond de la chapelle. Les orphelins jouaient le rôle d'enfants de chœur (les filles d'un côté, les garçons de l'autre).

Je ne peux pas dire que je garde un bon souvenir de cette époque. Toutefois, comme je l'ai déjà dit, il y avait tout de même des sœurs plus gentilles. L'un de mes souvenirs les plus marquants est le jour où les sœurs ont passé le pouvoir aux laïcs. Cela s'était passé du jour au lendemain, sans que nous ne soyons prévenus. On était venu chercher les sœurs en car. Ne sachant pas ce qui nous attendait, nous nous étions

---

<sup>7</sup> La Grande Salle du Waux-Hall était alors transformée en chapelle.

tous enfuis dans les bois environnants. C'est seulement le soir que nous sommes rentrés à l'Orphelinat, morts de faim et de soif.

Ce fut un grand changement pour nous. Fini les prières du matin au soir et toutes les corvées. Le plus formidable était que nous pouvions sortir une fois par semaine (le dimanche de 14h à 18h). il n'empêche que cela restait tout de même l'orphelinat! En 1941, j'ai quitté le Waux-Hall. Quelques mois plus tard, j'ai été déporté comme prisonnier en Allemagne..."

Madame Bodeux, qui a travaillé comme éducatrice à l'Orphelinat de 1959 jusqu'à sa fermeture en 1984, a bien voulu nous renseigner sur la suite... "Avant toute chose, je voudrais dire que je préfère parler de "Foyer de l'Enfance" plutôt que d'"Orphelinat". La nuance est importante. Lorsque j'ai commencé en 1959, nous étions trois éducatrices pour une cinquantaine d'enfants. Les dortoirs se trouvaient dans l'aile droite. Les filles dormaient au rez-de-chaussée avec les petits (moins de six ans) et les garçons au premier. Plusieurs grandes filles avaient chacune sous leur responsabilité un "petit". Elles l'habillaient le matin et lui donnaient le bain après l'école. Cela les valorisait et elles étaient fières de cette responsabilité.

La salle d'étude se trouvait dans les locaux près de l'ancienne véranda. Il y avait aussi deux salles de jeux ainsi que le parloir où les parents pouvaient rendre visite à leur enfant. Je me souviens d'un père qui venait pratiquement tous les jours après son travail voir sa fille et son fils. La grande salle était alors occupée par le Musée Communal. Les locaux étaient assez austères mais on s'y habitait. Les enfants étaient admis au Foyer après que leur cas ait été étudié par le CAP (Centre d'Assistance Publique). La plupart d'entre eux venaient de la région. A cette époque, ce n'était pas encore la "Justice" qui amenait les enfants au Foyer et beaucoup n'étaient orphelins que d'un seul parent.

Nous formions une grande famille. Les enfants pouvaient choisir leurs activités (football, musique, scoutisme...) selon leurs goûts. Ils célébraient leur communion, leur anniversaire au Foyer. Le choix de l'école était libre aussi. Parfois, ils ramenaient des amis de l'extérieur pour le goûter. Je me souviens que l'un de ces amis dit un jour très sérieusement: "J'aimerais bien vivre au Foyer de l'Enfance"!

Nous nous occupions des enfants le mieux possible. A cette époque, la directrice était M<sup>lle</sup> Léonard. Elle succédait à M<sup>me</sup> Suray qui, elle-même, avait succédé à M. Demaret. Le médecin du Foyer était M<sup>lle</sup> Pottier. Elle assura les soins aux enfants de 1931 à 1977. Pour l'anecdote, notons que le tarif voté par la CPAS lors de la séance du 21 avril 1931, était de 7 frs pour une visite au cabinet et de 14 frs pour une visite à domicile.

En été, les grands emmenaient souvent les moyens en promenade. Les punitions étaient rarissimes. Les petits allaient au lit directement après le souper, les grands vers 9-10 heures. Après le goûter, nous les aidions à faire les devoirs. Plusieurs anciens pensionnaires ont fait des études. Nous en avons même un qui est devenu médecin. Je suis toujours très heureuse de revoir les anciens du Foyer. J'y ai vécu des moments inoubliables et les enfants m'ont beaucoup appris.

Lorsque nous avons commencé à accepter des enfants placés par le Ministère de la Justice, l'ambiance s'est quelque peu dégradée. Les enfants étaient plus difficiles, il y avait des caractériels. Les parents venaient moins souvent leur rendre visite. Les familles d'accueil, qui reprenaient les enfants pendant les week-end et les congés scolaires étaient un bon soutien pour les enfants. Certaines familles finirent d'ailleurs par adopter "leur enfant".

Nous avons rencontré deux enfants qui vivaient au Foyer à cette époque. Écoutons le premier, qui avait alors environ sept ans... "C'est vrai que l'on s'occupait bien de nous à l'orphelinat mais cela reste quand même une étape difficile. Quoi de plus important dans la vie qu'une enfance heureuse avec un papa et une maman. On en sort meurtri et on se sent défavorisé. Une fois sorti, il faut se battre et faire son chemin. Il y a de bons souvenirs mais aussi de moins bons. Je me souviens par exemple qu'au moment où l'on rénovait l'ancienne aile de droite (vers 1970), nous dormions dans la Grand Salle du Waux-Hall, je pourrais encore vous montrer sous quelle partie de la fresque je dormais.



Photo de groupe prise en 1962 à l'occasion d'une fête de communion

En hiver, il faisait très froid. Lorsque les grands montaient dormir, ils nous prenaient nos couvertures. Malgré le fait que nous dormions tout habillés, nous claquions des dents toute la nuit. En été, on nous mettait au lit alors qu'il faisait encore clair. On entendait les grands jouer dehors, c'était des moments interminables avant de s'endormir.

Un événement qui m'a marqué est cette soirée de Noël où les garçons avaient chambardé. On nous fit mettre au pied du lit avec les mains dans le dos. Un grand, qui aidait l'éducatrice, passa alors de lit en lit et chacun d'entre nous reçut une gifle magistrale! Un autre souvenir est ce nouvel éducateur qui en guise de punition, nous fit monter la route de la Géronstère en pyjama et en pantoufles."

Notre deuxième témoin, une jeune fille qui a vécu à l'orphelinat de l'âge de 6 à 21 ans, en garde un meilleur souvenir: "Je vivais à l'orphelinat avec ma sœur, nous avons perdu nos deux parents. Nous étions gâtées. Il n'y a pas une Saint-Nicolas où nous ne recevions pas ce que nous demandions. Quand nous étions petites, des grandes filles s'occupaient de nous. Elles faisaient cela avec tendresse. Lorsque commencèrent à arriver les enfants placés par la "Justice", cela devint un peu plus difficile à vivre. Beaucoup souffraient d'un manque d'amour."

Madame Bastin-Olier qui fut éducatrice à l'orphelinat de Spa se souvient... "J'y ai travaillé de 64 à 71. J'ai commencé comme femme d'ouvrage et puis je fus engagée comme surveillante. Les enfants étaient généralement faciles même s'il y avait quelques caractériels.

Un bon souvenir était les balades que j'organisais avec les enfants. Nous partions parfois jusqu'au Ninglinspo. Nous dînions à Nonceveux puis nous retournions à Spa. Certains avaient les chaussures déchirées. Je me souviens qu'un enfant était tombé dans l'eau et qu'heureusement un autre avait une culotte de rechange. Lorsque l'enfant qui était parti se changer derrière un arbre revint, je lui demandai où il avait mis sa culotte mouillée. "J'ai mis la sèche par-dessus!" répondit-il. Cela aussi c'était nos petits orphelins!

Je me souviens aussi d'un garçon qui était dyslexique. Tous les jours je lui faisais lire deux pages avant qu'il ne puisse aller jouer. De jour en jour, il s'améliorait mais pleurait parce qu'il ne pouvait pas aller jouer avec les autres tout de suite."

A partir de 1970, avec la rénovation de l'aile du Waux-Hall, la configuration des lieux, et avec elle, l'organisation de l'orphelinat, changea. La nouvelle aile était composée de cinq "maisons" totalement indépendantes. La première était occupée par le directeur (ou la directrice) et sa famille, les trois suivantes étaient occupées par les enfants (les deux premières avaient une sortie vers la cour du Waux-Hall, la troisième vers l'arrière), la dernière maison (l'actuel Centre J) devait devenir une pouponnière mais celle-ci n'ouvrit jamais ses portes. Dans le sous-sol se trouvaient les cuisines. On pouvait ainsi monter les repas dans chaque maison avec un monte-plats. Madame Suzanne Sorté travailla de nombreuses années comme cuisinière à l'Orphelinat.

Pour ce dernier épisode de l'Orphelinat de Spa, nous avons rencontré Sylviane Degrave qui y a travaillé comme puéricultrice.

Écoutons-la... "Les enfants qui arrivaient chez nous étaient généralement soulagés. Chaque maison était en fait une grande famille. Même si en principe on avait divisé les maisons en trois groupes: "maison des grands, maison des petits et maison des garçons", on ne séparait jamais les membres d'une même famille quel que fût leur âge (0 à 21 ans). Il s'agissait donc de groupes "verticaux et familiaux".

Les tout petits (âgés de quelques mois) étaient rares et ne restaient généralement pas au Foyer. On préférait les placer en famille d'accueil afin d'éviter le phénomène d'"hospitalisme".<sup>8</sup> Même si cela peut heurter certaines personnes, il faut bien le dire: parmi les enfants passés dans nos mains, tous n'ont pas réussi leur vie. Certains ont connu la prison, les drogues, l'alcool, les tentatives de suicide...etc. Cela ne veut pas dire qu'il n'y ait pas eu des exceptions! Même si nous avons fait tout ce que nous avons pu, rien ne remplacera jamais un papa et une maman! Et puis il y a cet éternel problème des enfants qui ne cessent d'admirer leurs parents (même s'ils les battent ou pire encore...) et qui plus tard reproduisent parfois le même schéma.



De nos jours, les juges voient les choses différemment que dans le passé (et c'est peut-être l'une des raisons pour lesquelles plusieurs Foyers d'enfants ont fini par mettre la clé sous le paillason). La nouvelle optique peut se résumer par: "une mauvaise famille vaut mieux qu'un home". Il est vrai que cela évite la "cassure" et permet aux enfants de rester au sein de leur famille tout en étant suivis par des assistants sociaux. Toutefois, sur le terrain, et c'est probablement dû à un manque de personnel, ce n'est pas toujours aussi rose, comme on voudrait le croire. Le malheur est que ce sont généralement les enfants qui "paient les pots cassés".

Notons que si le Foyer spadois a dû fermer, c'est aussi et surtout parce qu'on ne voulait plus accepter que des enfants placés par le juge, les autres "coûtant trop cher et ne rapportant rien" comme disait alors un responsable du CPAS.

Pour en revenir au Foyer du Waux-Hall et des maisons individuelles, chaque maison était occupée par une douzaine d'enfants accompagnés d'une éducatrice ou puéricultrice.

Je travaillais 6 jours (jour et nuit) puis je récupérais 4 jours. Inutile de dire que pendant ces quatre jours, on ne pensait qu'aux enfants. Nous formions une vraie famille. Pendant les vacances, mes parents et moi-même reprenions souvent des enfants chez nous. Souvent, le dimanche, mes parents venaient avec de la tarte et nous goûtions tous ensemble avec les enfants.

Mon frère s'est marié avec une jeune fille de l'Orphelinat. Ma belle-sœur qui a passé toute sa jeunesse au Waux-Hall a même insisté pour que le marié vienne la chercher au Foyer (voir photo). Cette photo est tout un symbole.

<sup>8</sup> L'expérience a montré qu'un nourrisson coupé des liens maternels, régresse (perte de poids et comportement apathique) dans son évolution. Qui n'a jamais vu à la télé ces images choquantes d'orphelins russes ou roumains balançant leurs têtes?

Un jour, on nous amena des enfants venant d'un autre home spadois que le juge avait fait fermer. C'est Monsieur Minet<sup>9</sup> qui était allé les chercher. Les enfants revenaient en fait de l'école et, sans qu'on le leur ait annoncé, on les attendait avec leurs valises pour qu'ils quittent leur home et déménagent au Foyer du Waux-Hall. Je les vois encore arriver chez nous avec leur mallette à la main, l'air complètement abasourdi!

L'un de ces petits, que j'ai accueilli chez moi, lors de la fermeture du Foyer, a aujourd'hui 36 ans. Il deviendra prochainement mon fils et du même coup, je deviendrai grand-mère de deux charmants enfants! En fait, cela fait très longtemps que je voulais l'adopter mais c'était impossible car une loi belge stipule qu'il faut au moins une différence de quatorze ans entre l'enfant et le parent adoptif. Or dans le cas qui me concerne, il y a treize ans et quelques mois de différence. Avec les nouvelles lois européennes, la limite passera à douze ans et je vais enfin pouvoir adopter "légalement" mon fils. Ce sera vraiment un grand moment!"

C'est sur ce témoignage émouvant que je voudrais terminer ce texte et remercier toutes les personnes (personnel et anciens enfants du Foyer) que j'ai interrogées. Ce fut pour moi un travail très enrichissant et j'invite à me contacter, tout autre personne qui aurait envie d'apporter un témoignage à ce sujet.

Le prestigieux Waux-Hall de Spa fut pendant près d'un siècle de son existence un Orphelinat. D'ici un an commenceront les travaux de rénovation et je suis sûr que les premiers à s'en réjouir seront les anciens pensionnaires, pour qui le Waux-Hall représente la "Maison de leur Enfance".

Jean-Marc Monville

---

<sup>9</sup> Monsieur Minet était homme de peine à l'orphelinat. Les enfants l'adoraient. Souvent, il en prenait un ou deux pour l'aider dans ses travaux ou pour aller chercher le linge avec sa camionnette.

---

**DEUXIEME PARTIE . LES ORIGINES DU CHATEAU*****1. L'entrée des Hayemal dans la société des châtelains spadois: La vie de Thomas François Hayemal (1783-1851)***

Les époux Hayemal-Malherbe avaient eu quatre enfants, tous nés à La Reid:

- Marie Marguerite, née en 1774, et qui mourra célibataire à Fagne Maron en 1868 à l'âge de 94 ans. Elle vécut, nous l'avons vu, à la *ferme de Caudoir*.
- Marie Elisabeth Thérèse, née en 1777, qui épousera Jean Jacques Damseaux de Stavelot. Elle héritera de ses parents des terres aux environs de La Reid mais mourra à Spa en 1843.
- Thomas François, né en 1783, qui épousera en 1810 Marie Catherine Dester de Stavelot. En tant que fils aîné, c'est lui qui était destiné à reprendre la position sociale conquise par son père.
- Hubert Louis, né en 1779, resté célibataire et qui vivra jusqu'à sa mort dans la soixantaine avec sa sœur aînée Marie Marguerite.

C'est très précocement que Thomas François suivra l'exemple de son père. Conseiller communal à l'âge de 20 ans, il est nommé adjoint du maire Michel Antoine en l'an XI (début 1803). On le voit signer différentes pièces officielles "*Thomas François Hayemal de Fagne Maron*".

Sa famille, issue d'un monde paysan traditionnellement conservateur et qui ne cessera pas de rester très attachée à l'Eglise catholique, a donc su s'adapter à l'hégémonie de la République française. Il ne deviendra pas pour autant républicain de conviction. Aussi, lorsque le déclin du régime français s'annonça, vit-on son zèle de maire-adjoint décroître sensiblement. Vers la fin du Premier Empire, au moment des grandes défaites napoléoniennes, le maire Antoine dut souvent le rappeler à l'ordre, soit parce qu'il négligeait ses fonctions de chef de patrouille à Fagne Maron et à Desnié, soit parce qu'il omettait de veiller à l'exécution des ordres dans les sections sous sa juridiction<sup>1</sup>.

Les patrouilles étaient chargées de l'arrestation des déserteurs. Or, vers 1813, il y avait beaucoup de réfractaires à la conscription obligatoire instaurée par les Français. Les réquisitions pour le logement et la nourriture des troupes épuisaient la population<sup>2</sup>. Ses liens avec les gens du cru ont donc dû rendre Thomas François Hayemal réticent à s'afficher comme collaborateur zélé d'un régime qui se révélait de plus en plus oppresseur.

Après l'abdication de Napoléon le 6 avril 1814, les troupes prussiennes envahirent le territoire français et La Reid qui en faisait partie, eut à subir cette occupation à partir de juin 1814. Entre-temps, le traité de Paris, signé au mois de mai, avait nommé Guillaume d'Orange gouverneur général de Belgique tout en laissant provisoirement en place les administrations locales.

---

<sup>1</sup> André Vlecken, "La Reid", éd. Charles Vinche, Verviers, p. 148.

<sup>2</sup> Ibidem, pp. 50-51.

Le 29 octobre 1814, le bourgmestre Antoine se tue en tombant de cheval. Thomas François Hayemal remplit alors les fonctions de bourgmestre et y est nommé officiellement le 6 décembre 1814<sup>3</sup>. Il reste en fonction jusqu'au 3 février 1815, date à laquelle il donne sa démission. Il assurera néanmoins l'intérim pendant trois mois; on le voit signer encore comme maire de La Reid les bordereaux des portions de vivres et rations de fourrage délivrées aux troupes prussiennes lors de leurs passages et cantonnements dans la commune depuis le 30 juin 1814 jusqu'au 15 mai 1815<sup>4</sup>.

Pendant la brève durée de son mandat, il aura combattu avec succès le projet de rattachement de la commune de La Reid à celle de Theux dont elle avait été séparée en l'an IV, soit 1796<sup>5</sup>.

Thomas François Hayemal n'installe pas de suite sa famille à Spa. Son quatrième enfant, Pauline, naîtra encore à Fagne Maron le 7 janvier 1816. Ce n'est que le 13 juin 1817 qu'il acquerra une maison avec jardin à Spa, rue Entre-les-Ponts<sup>6</sup>. Sa fille Elisabeth y naîtra une semaine plus tard, le 20 juin.

Qu'est-ce qui a bien pu pousser Thomas François Hayemal à délocaliser ses entreprises? A en juger par son comportement ultérieur, on peut penser que son sens politique lui a fait percevoir que la chute de l'Empire napoléonien était favorable à une reprise des activités lucratives dans la cité des bobelins et aux ambitions de pouvoir qu'elles pourraient soutenir.

La victoire des monarchies d'ancien régime sur l'expansionnisme armé de la Révolution française devait très probablement ramener à Spa la clientèle de l'aristocratie qui avait fait la fortune de ses maisons de jeux et de ses banquiers jusqu'en 1789. Le prince d'Orange qui avait été blessé à Waterloo, vint à Spa dès 1815 pour y achever de se guérir<sup>7</sup>. Il y reviendra par la suite presque chaque année. "La prospérité revenait; les bobelins reprirent les habitudes de leurs ancêtres"<sup>8</sup>. La résistance passive de notre politicien reidois à la conscription obligatoire instaurée par les vaincus devait lui valoir la sympathie des émigrés rentrant au pays.

L'exemple de Gérard Deleau était de nature à le séduire: cet apothicaire spadois qui s'était lancé dans l'exportation des eaux minérales, devenu bourgmestre, avait fondé une société à laquelle il fit octroyer les bénéfices exclusifs de l'exploitation des jeux. La fortune qu'il avait amassée rapidement lui avait permis de construire deux établissements hôteliers aux alentours de 1770; l'un appelé "Hôtel d'Orange" et l'autre "Le Lion Noir"<sup>9</sup>.

Thomas François Hayemal commence par ouvrir à Spa un négoce de vins et spiritueux<sup>10</sup> avant même de s'y installer<sup>11</sup>. Son père François, l'assembleur de la fortune immobilière de la famille, possède

<sup>3</sup> Ibidem, p. 55.

<sup>4</sup> Archives de l'Etat à Liège (A.E.L.), fonds des communes, La Reid 109, Dépenses de guerre.

<sup>5</sup> A. Vlecken, op. cit., pp. 56 à 58.

<sup>6</sup> A.E.L., Enregistrement de Spa, série 5/21, Actes publics, case n°22 (vol. 145, art. 44).

<sup>7</sup> Dr Jules Lezaack, "Les Eaux de Spa, leurs vertus, leur usage", Imp. De Thier, Liège 1871, p. 26.

<sup>8</sup> G. Bedoret, "Le Waux-Hall du 19<sup>e</sup> siècle à nos jours", Imprim'express, Verviers 1985, p. 92.

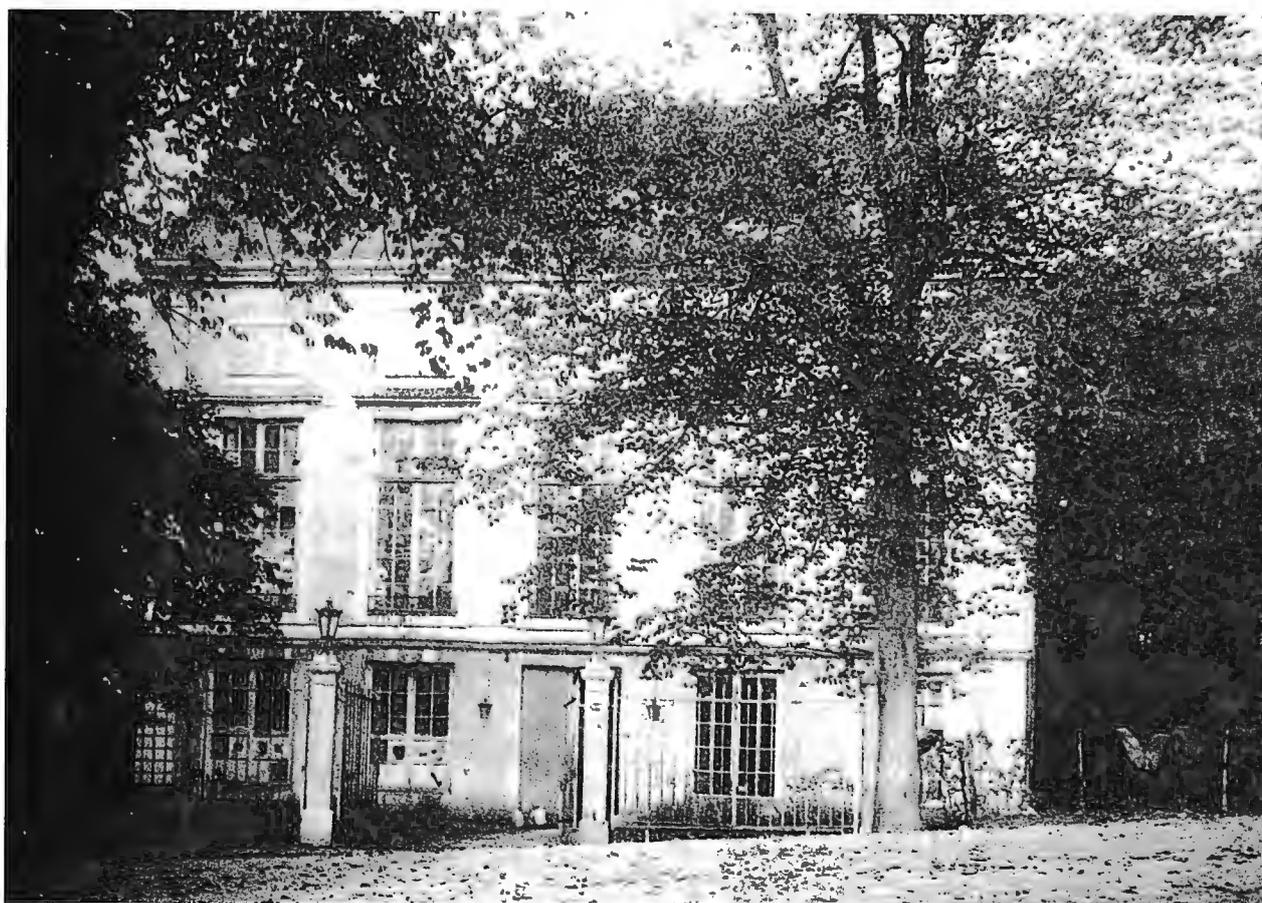
<sup>9</sup> G.E. Jacobs, "L'Origine de la Redoute", Histoire et Archéologie spadoises (H.A.S.), décembre 1981, pp. 167-170.

<sup>10</sup> Guy Peeters, "Alexandre Delhasse, une plume très dangereuse", H.A.S., septembre 1986, p. 106.

<sup>11</sup> Sa profession de négociant à Spa est mentionnée dans l'acte d'achat de sa maison.



1. L'inauguration du « monument à la reconnaissance » par les enfants de la duchesse d'Orléans en 1787. Gravure d'Amédée Faure 1848 d'après Merys 1787. Collections du Musée de la ville d'eau.



2. Le « Salon Levoz », maison de jeux acquise par Thomas François Hayemal et consorts le 2 juin 1840. Carte postale datée de 1905. Collections du Musée de la ville d'eau.

déjà une maison à Spa<sup>12</sup>, ce qui doit faciliter son introduction dans la haute société spadoise. Il étendra plus tard son commerce à d'autres denrées précieuses comme l'huile d'éclairage (13). Son objectif est pourtant plus ambitieux; conjuguer la politique (avec son expérience de maire de La Reid) et la finance (en reconvertissant ses revenus immobiliers dans les loyers de l'argent). Il fonde la "Banque Hayemal" et dès 1825, commence à mener avec Jean Joseph Rouma, conservateur catholique comme lui et actionnaire de la société des jeux, d'inlassables polémiques avec le bourgmestre nommé par l'administration hollandaise, Jean Hubert Collin, orangiste convaincu. Il s'affiche ainsi comme partisan d'un nouveau régime national et cela lui réussit; la population se range du côté des patriotes lorsque ceux-ci viennent en bande malmener les orangistes<sup>13</sup> et le 29 octobre 1830, Thomas François Hayemal deviendra le premier bourgmestre belge de Spa<sup>14</sup>.

Les mandats mayoraux sont alors annuels. Après l'interrègne de Pierre Jacques (30/12/1831-30/01/1832), son allié politique Jean Joseph Rouma inaugurera les mandats de quatre ans mais lui cédera à nouveau l'écharpe le 11 octobre 1836, cette fois pour trois mandats consécutifs, soit jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre 1848.

Ce retour à la tête de l'administration communale lui permettra de lier avec la famille royale des liens qui profiteront grandement par la suite à sa propre famille. Dès le 21 mai 1837, avec tout son conseil communal, il adresse au Roi une supplique à l'effet d'obtenir que le couple royal favorise la saison des eaux de sa présence "afin de rendre à Spa son ancienne célébrité". Nos souverains, qui y avaient déjà fait leur joyeuse entrée en y séjournant du 19 au 23 septembre 1833<sup>15</sup>, acceptèrent ce qu'ils n'avaient pas accordé à l'équipe de Jean Joseph Rouma et la date de la visite royale fut fixée au 7 août 1837<sup>16</sup>.

Au cours de ce séjour, Thomas François Hayemal eut l'heureuse inspiration de conduire la reine Marie-Louise à l'emplacement du mémorial que son père, le roi Louis-Philippe, étant enfant, avait édifié avec ses frères et sœur en reconnaissance pour la guérison par les eaux de Spa de leur mère, la duchesse d'Orléans. Ce monument avait été détruit par les troupes révolutionnaires françaises en 1792. le bourgmestre l'expliqua donc à la reine. Celle-ci en écrivit aussitôt à son père qui donna des ordres pour que le monument fut rétabli. La nouvelle inauguration eut lieu le 16 août 1841<sup>17</sup>. Ce fut l'occasion pour Henri François Hayemal de prononcer un discours agréable à la reine et d'adresser au roi Louis-Philippe une copie du procès-verbal d'inauguration. Le 22 septembre, le roi lui envoya en retour une lettre qui le remerciait pour la part importante qu'il avait personnellement prise à ce rétablissement<sup>18</sup>.

<sup>12</sup> Dans son article sur "Les dates néfastes de notre histoire", Albin Body (in "Histoire et bibliographie spadoises", éd. Culture et civilisation, Bruxelles 1981) rapporte que cette maison fut frappée par la foudre le 19 juillet 1789 (p. 174) et en partie détruite par l'incendie du 23 juillet 1793 (p. 175).

<sup>13</sup> Georges de la Roche, "La famille royale de Belgique à Spa", éd. J'ose, Spa 1937.

<sup>14</sup> Pierre Lafagne, "Les pierres qui parlent", Spa 1970, pp. 54-55.

<sup>15</sup> Dr Jules Lezaack, "Les eaux de Spa...", Imp. Rongier-Duvivier, Liège 1837, p. 189.

<sup>16</sup> Léon Marquet, "Les deux visites du Roi Léopold Ier à Spa", H.A.S., juin 1989, pp. 58 à 67.

<sup>17</sup> Dr Jules Lezaack, "Les eaux de Spa...", Hetzel 1864, pp. 49-51 – Pol Jehin, "Le monument Duchesse d'Orléans", Réalités n°187, mai 1999, p. 27 – Albin Body, "Historique des promenades de Spa", in "Histoire et bibliographie spadoises", op. cit., t.II, pp. 387-388, rappelé dans la notice concernant "Le 200<sup>e</sup> anniversaire du monument d'Orléans", H.A.S. mars 1987, p. 9.

<sup>18</sup> Albin Body, "Les d'Orléans à Spa", Liège 1887, pp. 41-43.



11. et 12. Les deux tableaux peints par Louis Midrez en 1871 pour H.F. Hayemal et représentant son château deux ans après son achèvement.  
En haut, le tableau appartenant à M. Henri Massange de Louvrex à Esneux. En bas, celui qui appartient à Madame Fernand Massange à Embourg.



Le bilan de la seconde période du mayorat de Thomas François Hayemal (de 1836 à 1848) fut à vrai dire peu profitable à la commune de Spa.

En 1840, il avait pris l'initiative de faire construire un nouvel établissement de bains près du parc de sept-heures, mais cet édifice était loin de répondre aux exigences du moment. Ce n'est toutefois qu'après sa mort que les critiques médicales (non les politiques) s'exprimèrent publiquement; en 1853, le Dr Thomas Cutler rédigea à ce sujet un rapport sévère<sup>19</sup> et en 1857, son propre gendre, le Dr Jules Lezaack, inspecteur des eaux minérales, ne cacha plus son désappointement dans la première édition de son livre sur "Les eaux de Spa".

Sous l'administration Hayemal, une école de musique fut également créée mais elle avait surtout pour but de former sur place des instrumentistes pour l'orchestre de la Redoute<sup>20</sup>.

C'est en cela qu'apparaît l'aspect le plus contestable de la gestion du bourgmestre-banquier; sa prise d'intérêts personnels dans la société des jeux et la subordination de plus en plus apparente des intérêts de la commune aux siens propres. Dans l'édition de 1871 de son ouvrage précité, Jules Lezaack expose le résultat objectif de cette gestion: "les édifices appartenant à la commune (église, pouhon, hôtel des bains) donneraient de Spa une bien mauvaise idée s'il n'y avait les superbes bâtiments de la Redoute, du Waux-Hall et de la salle Levoz"<sup>21</sup>.

Il faut savoir que depuis 1763, le droit de la ville d'ouvrir une banque de jeux avait été cédé à une société privée et la commune de Spa ne s'était réservé aucune part dans les produits des jeux. En 1840, elle obtint du *gouvernement* un subside annuel de 20.000 francs pour subvenir aux frais que les saisons occasionnaient au budget communal, mais elle ne réclama rien à la société des jeux elle-même. Ce n'est qu'en 1850, après l'échec électoral de Thomas François Hayemal que l'échevin Servais parvint à provoquer la conclusion d'un accord entre le gouvernement et les actionnaires aux termes duquel un prélèvement de 5% serait accordé au profit de la commune sur la part des bénéfices nets revenant aux intéressés<sup>22</sup>.

Or, c'est depuis 1840 que Thomas François Hayemal avait pris une part active dans l'exploitation des jeux. Le 2 juin de cette année, Jean Laurent Damry et consorts, copropriétaires du salon Levoz, avaient mis cette maison en vente publique. Thomas François Hayemal, bourgmestre et banquier, Edouard Amédée Davelouis, rentier à Spa et Pierre Denis Neuville, négociant à Hodimont se portèrent acquéreurs par devant Charles Chokier, juge de paix à Liège. L'année suivante, le 27 mars 1841, Thomas François Hayemal rachète devant maître Biar, notaire à Liège, les parts de 8 copropriétaires dans l'établissement du Waux-Hall et leurs droits dans la Redoute. Le bourgmestre en titre ne fait que suivre en

<sup>19</sup> Pierre Lafagne, "Histoire de Spa " (ouvrage photocopié non daté), t.IV, pp. 351-352.

<sup>20</sup> Ibidem, p. 346.

<sup>21</sup> pp. 22 et 23.

<sup>22</sup> Dr Jules Lezaack, "Les eaux de Spa", op. cit. éd. 1871, pp. 150-151.

cela l'exemple de son relayeur en mayorat, Jean Joseph Rouma. Comme par enchantement, de 1833 à 1846, les gains des jeux passent de 40.850 francs à 332.908 francs<sup>23</sup>!

Le 12 novembre 1846, au lieu de charger l'administration communale en tant que telle de la gestion de la Redoute, le ministre de Theux (c'est son nom), prorogea pour 15 ans encore la concession des jeux aux administrateurs privés, à la grande satisfaction évidemment de M. Hayemal, bourgmestre sans doute, mais aussi actionnaire<sup>24</sup>.

En 1849, les actionnaires se partageront encore la somme fabuleuse de 259.824 francs-or alors même que l'Etat encaissera la même somme<sup>25</sup>.

Tout cela n'ira cependant pas sans susciter l'opposition virulente de la part d'Alexandre Delhasse, un "exalté républicain", fondateur du journal "Le Radical". Dès 1838, le retour offensif des troupes hollandaises qui obligea Léopold Ier à faire appel à l'appui militaire français, avait été l'occasion d'un premier accrochage. Delhasse militait pour la remise en question du statut de monarchie neutre de la Belgique. Celui-ci fut cependant confirmé par le Traité de Londres du 19 avril 1839 moyennant la perte définitive du Limbourg hollandais et du grand-duché de Luxembourg. Le bourgmestre Hayemal fit sonner les cloches à toute volée tandis que Delhasse, profondément déçu, gardera le silence pendant plusieurs années. Mais après 5 ans consacrés à l'enseignement et à l'étude des théories de Charles Fourier, il reprendra la lutte pour plus de justice sociale à l'occasion de la famine de 1846.

Cette année-là, dans le cadre des élections provinciales, il s'attaque à Thomas François Hayemal qui présente sa candidature<sup>25bis</sup>.

Il en fait sa cible privilégiée dans le "Journal de Verviers" et dénonce dans le chef du bourgmestre de Spa l'occultation de l'emploi des subsides gouvernementaux, la préférence donnée au système opaque des travaux communaux en régie par rapport aux adjudications publiques, la fourniture de marchandises à la commune par son négoce personnel et la protection accordée aux intérêts de l'Evêché.

Le 31 mai, Hayemal est battu par 213 voix contre 96. Delhasse annonce dès le lendemain dans le journal verviétois qu'il créera à Spa un nouvel organe d'information pour lui disputer sa fonction-même de bourgmestre en révélant au public les turpitudes qu'il a découvertes. Thomas François Hayemal dépose aussitôt plainte contre lui pour calomnie par la voie de la presse mais il devra attendre la décision judiciaire plus d'un an.

Entre-temps, le 5 août 1847, Delhasse fait effectivement paraître le premier numéro d'une nouvelle revue bimensuelle spadoise baptisée "L'Enquête communale" et, d'entrée de jeu, définit ses objectifs: dénoncer en tout "cet odieux esprit d'intérêt particulier qui se substitue en toutes occasions à l'intérêt

<sup>23</sup> Pierre Lafagne, "Histoire de Spa", op. cit., p. 357.

<sup>24</sup> Revue de Spa et du canton, n° 9 et 22.

<sup>25</sup> Guy Peeters, op. cit., H.A.S. sept. 1987, pp. 118-119 – Hurquardt, "Spa considéré dans son passé, son présent et son avenir", 1853, pp. 36 et ss.

<sup>25bis</sup> André Zumkir, "La genèse des partis politiques dans l'arrondissement de Verviers à l'époque du suffrage censitaire (1831-1893)", Liège 1997, t.IV (Les hommes), p. 65. Thomas François Hayemal avait siégé au Conseil provincial pour le canton de Spa de 1836 à 1846 comme "sans couleur politique" d'abord et catholique ensuite (de 1842 à 1846) quoique franc-maçon. A la page 248 de son ouvrage, en note 126, A. Zumkir fait savoir en effet que ce personnage figurait en 1809 parmi les 22 membres de la loge maçonnique l'*Indivisible* de Spa qui fondèrent la loge verviétoise *Les Philadelphes*.

général". Il sera aidé dans son entreprise par le peintre Joseph Servais qui ne peut cacher non plus qu'il souffre des laideurs que l'administration Hayemal inflige à sa ville natale et notamment de l'établissement des bains "qui ressemble à une église de village manquée".

Le but est clairement de provoquer la défaite de Thomas François Hayemal aux élections communales d'août 1848. Les articles reprennent et amplifient les griefs déjà formulés à l'occasion des élections provinciales précédentes et la revue recueille les plaintes des lecteurs concernant l'état de délabrement des sources et autres lieux publics que certains qualifient de "dégoûtants".

Il faut dire qu'un commissaire du gouvernement était venu se rendre compte sur place de la situation et avait sommé le bourgmestre de faire sans délai les travaux indispensables.

Hayemal et les conservateurs sont soutenus inconditionnellement par un journal fondé pour la circonstance le 21 mai par l'instituteur communal et qui cessera de paraître le lendemain des élections après 13 livraisons.

Les opposants, entraînés par l'âpreté des luttes de l'époque entre catholiques et libéraux, perdront toute mesure dans cette campagne de 1848 et Thomas François Hayemal gagnera les procès en calomnie qu'il leur intente. La condamnation de Delhasse interviendra le 12 août 1848, soit 10 jours avant les élections communales<sup>26</sup>. Quelques jours auparavant, le 5 août, il avait déjà obtenu la confirmation par la Cour d'appel de Liège de la condamnation de Joseph Servais par le tribunal correctionnel de Verviers. Celui-ci l'avait accusé de précipiter la perte des joueurs malchanceux en leur prêtant de l'argent pour leur permettre de continuer à jouer. En réalité, c'était le concierge de l'établissement qui avait prêté 4.000 francs à un jeune noble anglais, mais cette somme était payable chez le banquier Hayemal. Servais soupçonnait celui-ci d'être le spéculateur et d'utiliser le concierge comme prête-nom. Il n'avait cependant pas pu en apporter la preuve<sup>27</sup>. Hayemal obtint de la Cour d'appel de Liège 500 francs de dommages-intérêts au lieu des 20.000 qu'il réclamait mais Servais contre-attaqua politiquement et se porta lui-même candidat aux élections communales.

Le 22 août, les électeurs se prononcent: Servais obtient 99 voix et Hayemal 102 mais tous ses colistiers mordent la poussière. C'est le Comte Robert de Cornélissen qui deviendra bourgmestre et Servais sera échevin de même que le Dr Jules Lezaack, gendre du bourgmestre évincé.

Thomas François Hayemal est élu conseiller communal mais renoncera à sa carrière politique. Les deuils successifs qui l'ont accablé les dernières années y sont peut-être pour quelque chose. En trois ans, il a perdu quatre de ses enfants. Son deuxième fils, prénommé Thomas François comme lui, était mort en 1845 à l'âge de 33 ans. Il avait trouvé emploi comme caissier général des jeux et s'était marié, mais n'avait pas eu de descendance. En 1847, c'est son sixième enfant, Auguste Joseph, candidat notaire, qui meurt à 28 ans. Sa fille Elisabeth, première épouse du Dr Jules Lezaack, décède à son tour, sans enfant et âgée de

<sup>26</sup> Toutes les péripéties de ces rivalités politiques sont relatées en détail dans l'étude fouillée de Guy Peeters, "Alexandre Delhasse, une plume très dangereuse", publiée en 7 livraisons du bulletin H.A.S. (juin 85, sept. 86, déc. 86, mars 87, sept. 87, déc. 87, mars 88).

31 ans, le 13 juillet 1848, c'est-à-dire en pleine campagne pour les élections communales. Deux mois plus tard, le 4 septembre s'ajoutera encore à cette série noire, la mort de son troisième fils, Charles, resté célibataire sans profession.

Alexandre Delhasse, son ennemi politique, mourra subitement 18 mois plus tard, le 10 février 1850. Le clergé lui refusera les funérailles religieuses mais 2000 spadois suivront son cortège funèbre.

Que le clergé ait pris le parti de Thomas François Hayemal dans ses démêlés avec "l'exalté républicain" ne surprendra pas dans le contexte politique de l'époque. Toutefois, le bourgmestre catholique aura surtout manifesté son soutien à l'église au niveau local. C'est la nouvelle paroisse de Desnié, érigée par arrêté royal du 13 mai 1845, qui bénéficiera de ses largesses comme elle a bénéficié de celles de sa sœur aînée Marie Marguerite<sup>28</sup>.

Comme cette sœur, il avait souscrit en 1845 pour 700 francs-or à la construction du presbytère et de l'école. Le 7 mars 1848, il offre une chasuble au premier curé Hubert Lonchay et le 12 septembre de la même année, le bois nécessaire à la fabrication des bancs. Les membres de sa famille auront leur place réservée aux offices par une plaquette métallique apposée sur ces bancs.

Souvenir navrant pour lui, sa fille Elisabeth avait offert au mois de juin, quelques jours avant sa mort, sa robe de mariée et ses bijoux à la statue de la Vierge vénérée dans cette église.

C'est son petit-fils orphelin, Albert François Lucien, âgé de six ans, qui posera la première pierre de l'école le 6 août 1849.

On peut penser que les deuils familiaux de 1848 lui auront donné le souci de ses fins dernières. Le 4 février 1849, il offre au conseil de fabrique les 47 ares de terre nécessaires à l'aménagement du cimetière, à charge de faire célébrer annuellement des messes pour le repos de son âme et de celle de son épouse Catherine Dester<sup>29</sup>.

Thomas François Hayemal mourra dans sa demeure, rue Entre-les-ponts à Spa, le 13 avril 1851. La nouvelle église de Desnié qui venait d'être reconstruite sur l'emplacement de la chapelle primitive, fut inaugurée par des obsèques de reconnaissance chantées en son honneur<sup>30</sup>.

Son épouse le suivra dans la tombe l'année suivante. Ils seront tous deux enterrés à Spa.

## **2. Un château à Fagne Maron: Pourquoi, comment: La vie d'Henri François Hayemal (1811-1896)**

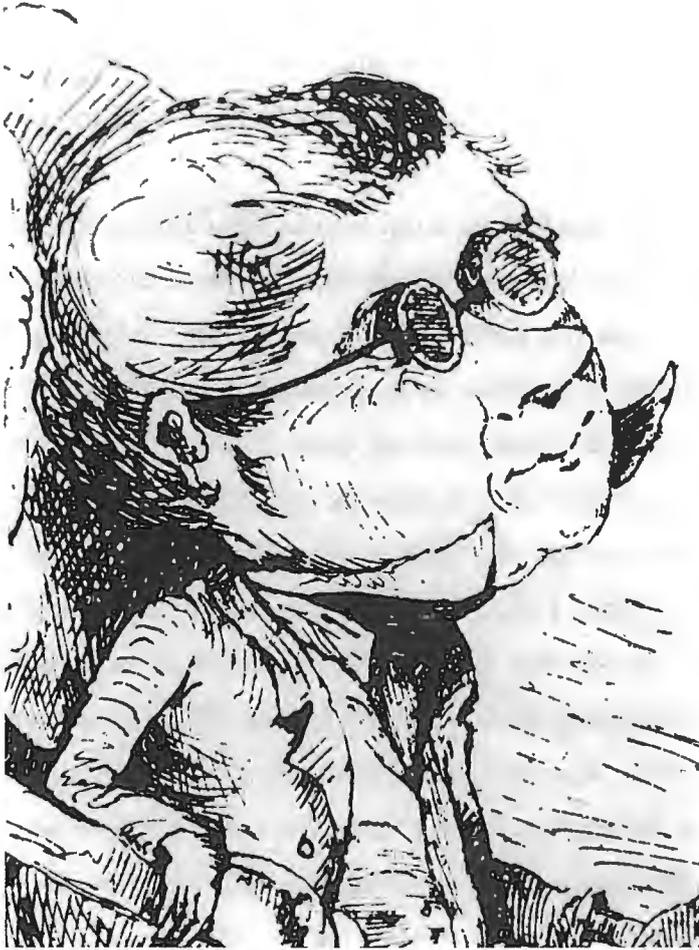
Lorsque Thomas François Hayemal décède, il ne lui reste donc plus que quatre héritiers: son fils aîné Henri François, son petit-fils Albert François, orphelin du deuxième fils Thomas François, sa fille Pauline et le cadet des sept enfants, Constantin.

<sup>27</sup> "Procès en calomnie par la voie de la presse", Imprimerie Bruch-Maréchal, Spa 1860.

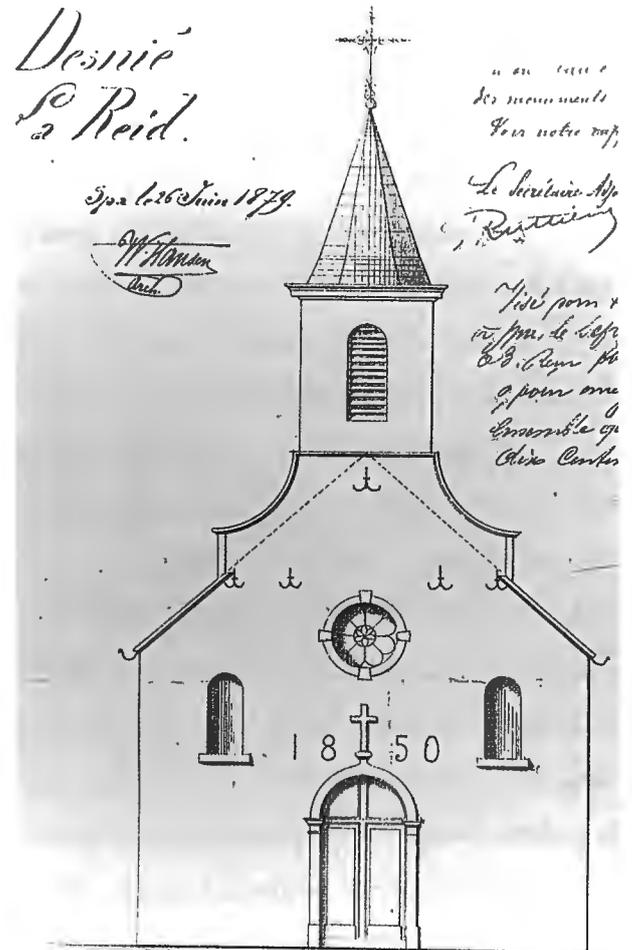
<sup>28</sup> Voir la première partie de la présente chronique dans H.A.S., mars 2001, p. 22.

<sup>29</sup> A. Vlecken, op. cit., p. 154.

<sup>30</sup>



3. Caricature de Thomas François Hayemal publiée dans « L'enquête communale » de Spa en 1847. Voir à ce sujet l'article de Guy Peeters sur Alexandre Delhasse dans H.A.S. septembre 1986, insert entre les pp. 108 et 109.



4. L'église de Desnié telle que reconstruite en 1850 et qui bénéficiera à cette époque des largesses de la famille Hayemal. Dessin réalisé en 1879 par l'architecte W. Hansen en vue des plans d'adjonction d'un nouveau clocher.



5. Portrait d'Henri François Hayemal, constructeur du château de Fagne Maron. Tableau du peintre Nisen datant de 1851. Propriété de M. Henri Massange de Louvrex à Esneux.



6. Portrait d'Eve Guilick, seconde épouse d'Henri François Hayemal. Tableau ni signé ni daté appartenant au Musée de la Ville d'eaux.

Sa descendance a noué des liens étroits avec celle de Jean Joseph Rouma qui fut son allié en politique<sup>31</sup> et co-actionnaire de la société de jeux. Pauline a épousé le fils aîné, Jean Edmond Rouma et Henri François a épousé la deuxième fille Jeanne Marie Louise, mais celle-ci mourra à l'âge de 25 ans peu après le mariage.

Les deux anciens bourgmestres avaient accumulé une fortune considérable. Jean Joseph Rouma qui mourra en 1857, était propriétaire de six maisons à Spa. Son fils William suivra sa trace en politique en se faisant élire conseiller communal en 1854 et son fils cadet Alfred Jean Joseph le fera dans l'exploitation des jeux en devenant régisseur de la Redoute et secrétaire de la commission des jeux.

L'importance de la succession de Thomas François Hayemal donnera, quant à elle, à ses héritiers les moyens d'une autonomie assez opulente. Mais avant d'entrer dans le détail de cet héritage, notons que, de son vivant, le bourgmestre-banquier a gardé sans partage la direction des affaires. Lors de son remariage avec Eve Guilick le 21 décembre 1848<sup>32</sup>, Henri François qui est pourtant le fils aîné, n'a toujours pas de profession. Ce n'est qu'après la mort de son père qu'il reprend la gestion de la Banque Hayemal et qu'il entre à son tour en politique en se faisant élire conseiller communal en 1852, comme son beau-frère Edmond Rouma<sup>32bis</sup>. A cette occasion, Lambert Tournaye, pharmacien à Spa, avait publié dans la gazette locale "Le Nouvelliste" du 19 février 1854, un article lui reprochant d'être un fils indigne pour avoir complimenté le nouveau bourgmestre Goffin à l'occasion d'un vin d'honneur qu'il lui avait offert, alors que celui-ci s'était vanté en 1851 d'avoir tout fait pour écarter feu le père Hayemal de l'administration communale. Cet article se terminait par la phrase: "On en verra encore d'autres de la part de l'ambitieux banquier". Le nouvel élu déposa plainte pour calomnie par la voie de la presse et l'affaire se termina par l'arrêt de la Cour d'Appel de Liège du 31 mars 1855 condamnant Tournaye à 200 francs de dommages-intérêts au motif que le plaignant avait accueilli le nouveau bourgmestre comme délégué du conseil communal et qu'il ignorait les intrigues de Goffin contre son père<sup>33</sup>.

Le partage de la succession des époux Hayemal-Dester a lieu le 29 juillet 1853<sup>34</sup>. Les droits dans les maisons de jeux sont partagés en quatre, mais cette source de profits allait se réduire après quelques années; lors de la négociation avec le Ministre de l'Intérieur de l'arrêté royal du 1<sup>er</sup> juin 1859 approuvant le nouvel acte de concession, Henri François Hayemal et Jean Edmond Rouma durent accepter, en tant que membres de la société concessionnaire, de sensibles restrictions à leurs privilèges et notamment l'obligation de verser à l'Etat 50% et à la commune 20% des bénéfices nets des jeux<sup>35</sup>.

<sup>31</sup> Il l'a gardé comme échevin lorsqu'il lui a repris le mayorat en 1836. Ses fils Edmond, William et Alfred seront mêlés par différents incidents peu reluisants au conflit opposant les conservateurs catholiques aux démocrates radicaux d'Alexandre Delhasse et Joseph Servais de 1846 à 1853 (G. Peeters, op. cit., H.A.S., déc. 1987, p. 162 et janvier 1988, pp. 46-47.

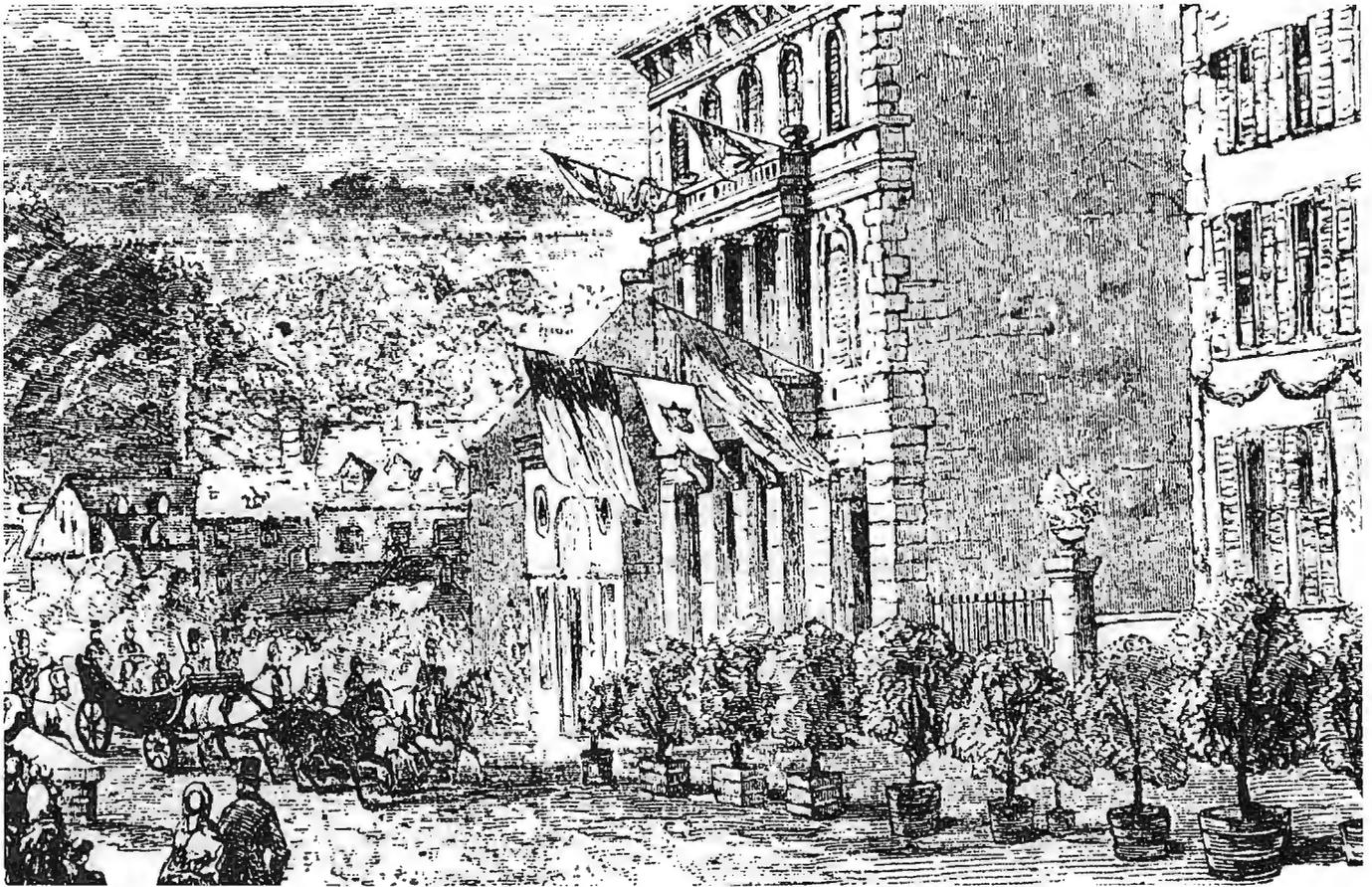
<sup>32</sup> Eve Guilick donnera naissance à leur premier enfant Marie Henriette le 22 janvier 1849, soit deux mois après le mariage.

<sup>32bis</sup> A. Zumkir, op. cit., p. 248. Henri François Hayemal siégea au Conseil communal jusqu'en 1861, année où il donna sa démission, puis de 1870 à 1884 mais cette fois sur une liste libérale.

<sup>33</sup> Arrêt publié sur ordre de la Cour d'Appel dans "L'union libérale" de Verviers en date du 5 mai 1855 et trois autres journaux au choix du demandeur.

<sup>34</sup> Rappelons que Jeanne Catherine Dester est morte 9 mois et demi après son mari, le 1<sup>er</sup> février 1852.

<sup>35</sup> Dr Jules Lezaack, op. cit., éd. 1871, pp. 152 à 161.



7. Arrivée des ducs de Brabant à l'hôtel de maître de H.F. Hayemal le 17 juillet 1856. Gravure du peintre Henri Marcette publiée dans le numéro du 16 août 1856 du magazine anglais « Illustrated London News ».



8. La demeure de H.F. Hayemal, rue de la Sauvenière (bâtiment à loggia à gauche). Noter les substructures de la corniche aujourd'hui disparues. Photo appartenant au Musée de la Ville d'eau montrant l'état des lieux avant la construction des hôtels de maître voisins. On distingue au fond le « Grand Hôtel Britannique » tel qu'il était lors de la première visite des ducs de Brabant en 1856.

Les propriétés terriennes des parents furent également partagées. Il nous intéressera de noter que Pauline héritera entre autres de terrains situés le long de l'avenue du Marteau, et Henri François d'une propriété située rue de la Sauvenière. Ce sera l'occasion pour cette génération de traduire en constructions fastueuses le standing social atteint par leurs pères.

Pauline et son époux Jean Edmond Rouma construiront, l'année même du partage de la succession, un petit château sur le terrain dont ils ont hérité avenue du Marteau. Ils s'adresseront à l'architecte Laurent Demany pour leur édifier un castel du style médiévaliste fort en vogue en cette période romantique.<sup>36</sup>

Henri François attendra 1855 pour construire un superbe hôtel de maître sur la propriété de la rue de la Sauvenière. Une entrée cochère conduisait aux écuries situées à l'arrière. Le perron aménagé dans cette entrée était orné de colonnes et de statues. Un escalier monumental conduisait du vaste hall, pavé d'une marqueterie de marbres, aux salons de réception du premier étage. D'une hauteur de quatre mètres, ces salons aux plafonds stuqués étaient pourvus de statues géantes dans les quatre coins et décorés de moulures dorées. La façade comportait une loggia de pierre de taille surmontée d'un balcon.<sup>37</sup> La corniche était pourvue d'une substructure ouvragée aujourd'hui disparue.

Comme Henri François Hayemal était devenu consul d'Angleterre, la présence de l'écusson diplomatique sur sa demeure a fait que l'hôtel fut bientôt baptisé par les spadois "Aux armes d'Angleterre", mais à partir du moment où la famille royale vint y loger pendant ses séjours spadois, les Hayemal l'appelèrent eux-mêmes "A l'escalier royal".<sup>38</sup>

C'est ici l'endroit d'évoquer les suites brillantes des liens noués par le bourgmestre Thomas François Hayemal avec la reine Marie-Louise.

Alors qu'ils n'étaient encore que ducs de Brabant, Léopold, fils aîné de la reine Marie-Louise, et son épouse Marie Henriette (mariés en 1853) firent leur première visite à Spa le 17 juillet 1856. Ils logèrent au "Grand Hôtel Britannique" mais, comme en témoigne une gravure du peintre Henri Marcette publiée dans le numéro du 16 août 1856 du magazine "Illustrated London News"<sup>39</sup>, ils rendirent visite à cette occasion à la famille Hayemal en sa toute nouvelle résidence située à quelques décimètres du grand hôtel. Selon les descendantes des propriétaires de cet établissement<sup>40</sup>, Mesdemoiselles Anne et Colette Leyh, ce serait Henri François Hayemal, personne de contact de la Cour à Spa, qui aurait arrangé le logement des ducs à Spa.

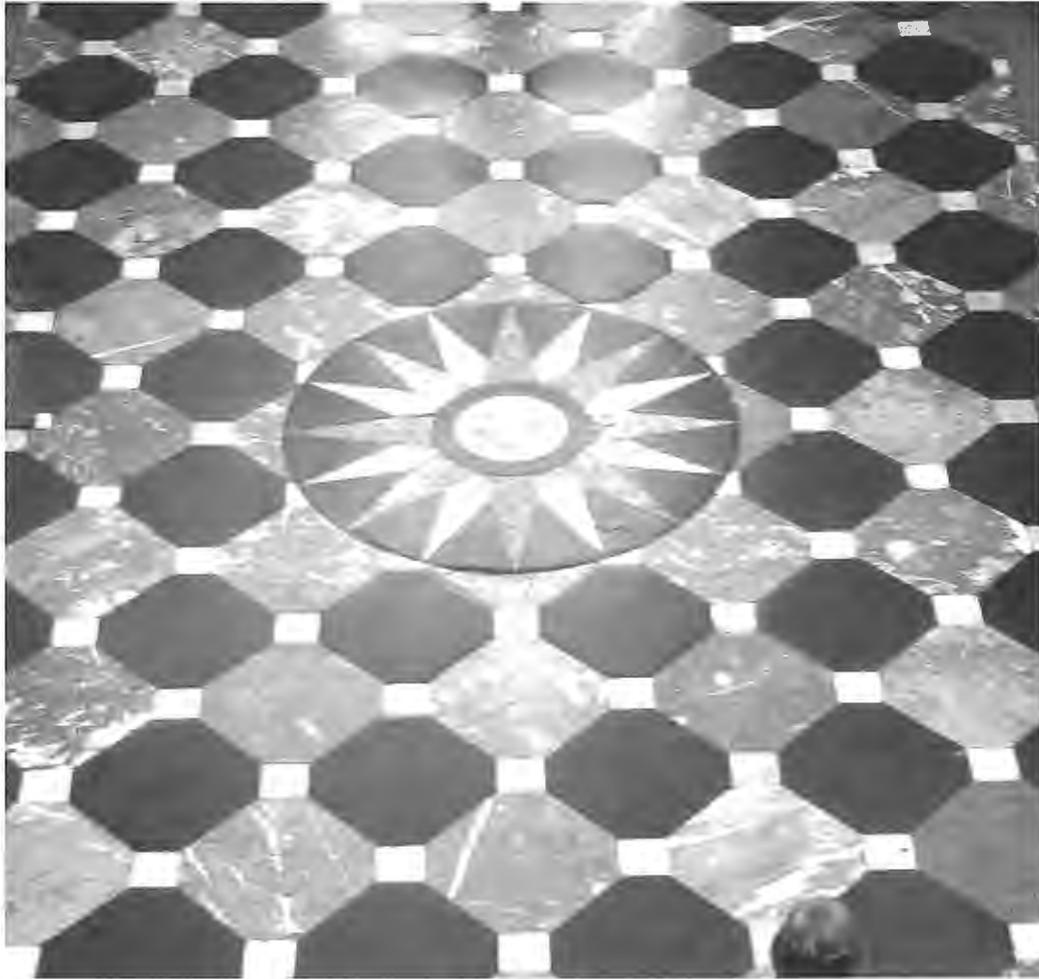
<sup>36</sup> Louis Pironet, "Architecture thermale: résidences et villas de Spa", H.A.S. déc. 1980, p. 196.

<sup>37</sup> Ces précisions m'ont été aimablement communiquées par Madame Laupies, enseignante à l'école Roi Baudouin, qui a réalisé une étude sur l'histoire de l'Hôtel Hayemal actuellement occupé par l'école.

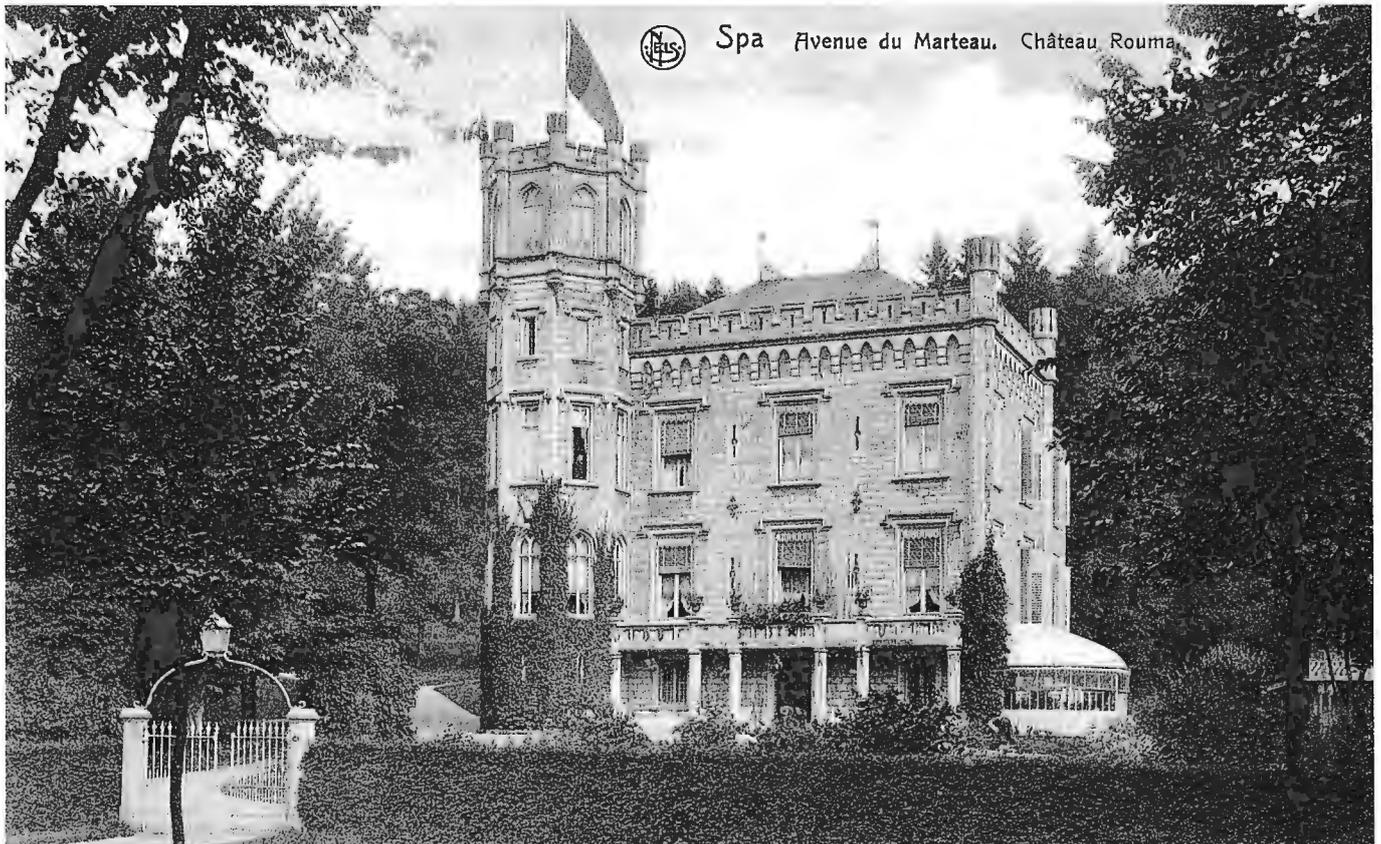
<sup>38</sup> Cette appellation est reprise au recensement général des bâtiments de Spa datant de 1890.

<sup>39</sup> Cette gravure fut reproduite dans "La vie spadoise": voir à ce sujet dans "Les cahiers ardennais", 31<sup>e</sup> année, n° 4 à 8, "Histoire de Spa" par Georges Spailier, pp. 81 à 184.

<sup>40</sup> Frédéric Leyh, le fondateur, et son fils François Xavier, le transformateur entre 1900 et 1905 du Grand Hôtel Britannique. A cette occasion, François Xavier Leyh et Henri François Hayemal se sont fort liés et par la suite se sont constamment rendu visite l'un chez l'autre.



9. La marqueterie de marbre du grand hall d'entrée de « L'escalier royal » tel que conçu par H.F. Hayemal en 1855.



10. Le château construit en 1853 par Jean Edmond Rouma, avenue du Marteau à Spa. La ressemblance avec le château édifié deux ans plus tard à Fagne Maron par son beau-frère H.F. Hayemal est frappante.

Devant l'admiration des ducs pour sa somptueuse demeure, le banquier la mit à la disposition du couple princier et c'est ainsi qu'à six reprises, les ducs de Brabant (devenus roi et reine des Belges en 1865) prirent leurs quartiers à "L'Escalier royal" pour des séjours plus ou moins prolongés<sup>41</sup>. La suite de la reine, ses chevaux et ses voitures, parfois fort nombreux, trouvaient, si nécessaire, à se loger dans l'hôtel de maître de Monsieur Pelzer, voisin de celui des Hayemal. Il faut se souvenir de ce que la Cour d'Autriche où Marie Henriette était archiduchesse, avait le goût des chevauchées en forêt et que les joies de l'équitation dans l'Ardenne boisée devaient attirer notre reine.

Pendant le séjour commencé le 28 juillet 1868, qui était le premier du couple royal en tant que tel, alors que leur hôte "avait tenu à décorer merveilleusement son hôtel pour les recevoir", le roi et la reine reçurent de mauvaises nouvelles de la santé de leur fils, le prince Philippe, ce qui les amena à quitter Spa dès le 12 août.<sup>42</sup>

C'est pendant cette même année 1868 qu'Henri François Hayemal entreprit la construction du château de Fagne Maron.

En réalité, il menait ainsi à son terme une stratégie entreprise depuis 1863 pour se constituer une gentilhommière sur les lieux de son enfance.

Rappelons-nous que dès 1861, il avait racheté à sa tante Marie Marguerite la *ferme de Caudoir*, ce qui indique déjà bien son désir de garder des liens avec le berceau de la famille. C'est en 1863, nous l'avons vu également, que son frère Constantin a vendu les propriétés familiales d'El fagne au colonel Osten dont la veuve, la baronne Sophie de Loen d'Enschede, entreprend la transformation en "maison de maître avec dépendances".

Nostalgie ou rivalité, Henri François Hayemal commence dès cette année 1863 à assembler les éléments de son futur domaine. Le 18 juillet, il acquiert devant le notaire Delrée de Theux les pâtures et prés communaux comprenant le coteau sur lequel il envisage de placer le château.<sup>43</sup>

Le 24 janvier 1864, il achète à J.M. Wilquin, cultivateur à Desnié, des parcelles voisines<sup>44</sup> contenant deux maisons (dont une en ruine) qu'il démolira totalement en 1866<sup>45</sup> pour récupérer des matériaux de construction. Il en utilisera probablement une partie pour agrandir la même année la dépendance de la *maison de Caudoir*<sup>46</sup> et en faire une véritable *ferme* mais il en utilisera aussi certains éléments pour la construction du château deux ans plus tard.<sup>47</sup>

<sup>41</sup> Albin Body, "Les d'Orléans à Spa", op. cit., pp. 53 et ss. – Georges de la Roche, "La famille royale de Belgique à Spa", op. cit., chapitre "Léopold II et Marie Henriette".

<sup>42</sup> G. de la Roche, op. cit.

<sup>43</sup> Dans son article sur "Le castel de Fagne Maron", Réalités n°101, juillet-août 1991, p. 22, Louis Pironet émet l'hypothèse selon laquelle le château aurait été construit sur l'emplacement d'un édifice plus ancien. L'acte notarié d'acquisition par Henri François Hayemal de la parcelle cadastrée n°703a de la section C sur laquelle il construira son château, établit incontestablement que ce terrain est à ce moment un pré communal non bâti. La carte d'état-major reproduite à la page 20 de la première partie de la présente chronique montre également que l'emplacement du futur château n'était pas bâti en 1853.

<sup>44</sup> N° C696 – C697 – C708.

<sup>45</sup> Matrice cadastrale de La Reid, archives communales cote 143.6, 4<sup>e</sup> volume, p. 670.

<sup>46</sup> Voir la première partie de cette chronique, H.A.S. mars 2001, p. 22.

<sup>47</sup> C'est plus que probablement de là que provient l'encadrement de porte en pierre de taille de type Renaissance se trouvant à l'intérieur du château et dont le colonel Louis Pironet tire son hypothèse d'une construction à l'emplacement d'une bâtisse plus ancienne.



Château de Lachen  
le 6 juillet 1870.

Chère Madame Hayemal,

Je viens seulement d'apprendre par le Comte de Lauzun le grand malheur qui vient de vous frapper si cruellement!

Dieu Seul, qui vous éprouve peut apporter quelque soulagement à une si affreuse douleur; on serait coupable

en s'effrayant... mais ceux qui ont souffert par la même épreuve ont le droit d'offrir le secours de leurs ferventes prières. C'est la seule chose que je puis faire aujourd'hui, et je terminerai ces quelques lignes d'espérance et d'excellent Monsieur, l'ajoutant toute la part de votre et bien sûr que je prends à votre cruelle affliction!

Marie-Henriette



13. Au verso, lettre de remerciement adressée au nom de la reine Marie Henriette par son secrétaire, le baron Goffinet, à Monsieur Henri François Hayemal.

14. Ci-dessus, lettre de condoléances de la reine Marie Henriette à Madame Eve Hayemal-Guilick à l'occasion du décès de sa fille Marie Marguerite.

15. Ci-contre, portrait de la reine Marie Henriette joint à la lettre du baron Goffinet figurant au verso et conservée par M. Henri Massange de Louvrex à Esneux.

Bruxelles le 14 Décembre 1890.



SECRETARIAT  
DES  
COMMANDEMENTS

91  
L. L. M. LE ROI ET LA REINE

— 105 —

Mon cher Monsieur,

La Reine a daigné me charger de vous envoyer son portrait.

La Majesté m'a l'offre en souvenir du séjour qu'elle a fait dans l'hôtel que vous avez mis si gracieusement à sa disposition cet été.

Elle a bien voulu ajouter que grâce à

Monsieur  
Rayonal  
banquier à Spa.

à votre amabilité; elle avait passé une charmante saison à Spa, et qu'elle gardait un excellent souvenir de sa villégiature.

Pour finir, elle m'a recommandé de vous envoyer de sa part, ses meilleurs compliments.

Agreez, Mon cher Monsieur, l'assurance de mes sentiments dévoués.

Bon Goffine.

Il achète ce même 24 janvier 1864 à J.T. Poussart trois prés contigus<sup>48</sup>. Le 24 février suivant, il achète aux nommés Chalsèche et Job les terrains qui relient le futur emplacement du château à la *ferme de Caudoir*<sup>49</sup> et le 8 octobre, il achève l'assemblage complet de la propriété destinée à entourer le château en acquérant par devant le notaire Delrée de Theux et par échange avec J.J. Job, la pâture cadastrée C710.

Une certaine rivalité avec la douairière Osten apparaît dans la concurrence qu'ils se font en 1867 pour acheter des terrains communaux incultes situés à El fagne. Henri François Hayemal signe les actes de la vente publique devant le notaire Delrée les 16 et 28 mai, mais la baronne introduit une réclamation devant la députation permanente de la province de Liège. Celle-ci rejettera sa plainte par décision du 14 août.<sup>50</sup>

Comme son beau-frère Jean Edmond Rouma, Henri François Hayemal va suivre la mode médiévaliste des constructions de prestige spadoises de l'époque.

Son château ressemblera non seulement au château Rouma mais aussi à la villa des Genêts et au château du Belvédère. Il aura toutefois à son avantage un site remarquable. Parmi ceux qui viennent d'être cités, il sera le seul à figurer dès 1872<sup>51</sup> dans l'Album illustré des châteaux publié par E. de Damseaux chez l'éditeur montois Emile Dacquain (Série "La Belgique pittoresque") avec une lithographie souvent reproduite de M. Vasseur. L'auteur lui consacre l'éloge suivant:

*"Dans une de ces situations admirables si nombreuses autour de la coquette ville de Spa, là où la nature révèle ses beautés qui, dans ce canton, sont toujours si douces, si calmes, si pénétrantes, s'élève le château de Fagne Maron (sic) à M. Henri Hayemal. Perché sur un coteau, entouré d'un beau parc, ombragé de frais bosquets, ce château est un séjour des plus agréables."*

Le bâtisseur n'avait pas attendu cette publication pour faire représenter sa belle demeure par un artiste: il s'était lui-même adressé en 1871 au peintre paysagiste spadois Louis Jean Midrez<sup>52</sup> pour lui commander deux tableaux, l'un vu de l'Est (en contrebas) dans la lumière bleutée du matin, l'autre vu de l'Ouest (en contre-haut) dans les rayons orangés du couchant. Ces tableaux sont plus intéressants que la gravure de Vasseur en ce qu'ils montrent mieux l'environnement du château à l'époque de sa construction et permettent de se rendre compte de ce qu'à part les plantations du parc, le paysage était encore assez fagnard.

<sup>48</sup> Parcelles n°694, 695a et 698 de la section C.

<sup>49</sup> Parcelles n°704, 705 et 709 de la même section.

<sup>50</sup> A.E.L., fonds des communes, La Reid 79, "Aliénations de biens communaux" 1823-1906.

<sup>51</sup> L'album ne porte pas de millésime mais dans la 2<sup>e</sup> partie de ses Addenda 1886-1949 à l'œuvre d'Henri Schuermans "Spa – Les Hautes Fagnes" (éd. J'ose, Spa 1949), Georges Jacob lui attribue cette date-là.

<sup>52</sup> Louis Midrez, né à Spa en 1822, était le fils de Gérard Midrez, peintre de bois de Spa. Après une formation à l'Ecole des Arts et Métiers, il s'était établi dans la même rue (Entre-les-ponts) que Thomas François Hayemal. Il a participé aux Salons spadois des Beaux-Arts et a figuré à ce titre dans l'exposition du Musée de la Ville d'eaux du 14 juin au 7 septembre 1975 intitulée "Les Salons de 1860 à 1914" (v. le n°45 du catalogue, p. 12). Il est mort célibataire à son domicile le 13 juin 1878 après une longue maladie. Le Musée de la Ville d'eaux possède 14 vues de Spa qui sont de sa main (dessins au crayon et lavis).

Les deuils familiaux ne devaient cependant pas épargner Henri François Hayemal pendant cette période comme ils n'avaient pas épargné son père pendant sa dernière campagne électorale. Alors que son couple avait déjà perdu une enfant en bas âge (Marie Louise, troisième de sa descendance, âgée d'un an), la cinquième (Marie Marguerite) est morte le 27 juin 1870 à l'âge de 14 ans. Trois années plus tard, le 27 juillet 1873, le père de famille voit mourir inopinément son épouse Eve Guilick qui n'avait que 52 ans.

A l'occasion de la mort de Marie Marguerite, la reine avait écrit de sa main, au château de Laeken, une lettre émue à Madame Hayemal. Au décès de celle-ci, c'est le roi qui fera parvenir à son mari un billet autographe se disant "très affectionné et très affligé"<sup>53</sup>. Le couple royal séjournait à ce moment depuis deux jours à "L'Escalier royal" mais le maître de maison avait quitté Spa pour se rendre au chevet de son épouse.

Circonstance navrante, deux semaines auparavant, le 6 juillet, Henri François Hayemal avait été reçu en audience au Palais royal de Bruxelles en tant que conseiller communal avec une délégation de la ville venue adresser une pressante invitation aux souverains de l'honorer à nouveau de leur présence pendant l'été. Ignorant le malheur qui l'attendait, il avait comme à chaque fois renouvelé son offre de logement et le roi s'était entretenu avec lui en particulier pour l'en remercier et convenir de la date de son arrivée.<sup>54</sup>

En même temps qu'il construisait son château sur les lieux de ses origines, Henri François Hayemal avait fait aménager un caveau pour sa famille dans le cimetière de Desnié dont le terrain avait été, nous l'avons vu, offert en 1849 par son père à la fabrique d'église. Sa tante Marie Marguerite qui lui avait vendu la *ferme de Caudoir*, y sera la première ensevelie en 1868. sa fille du même prénom et son épouse y trouveront bien sûr leur place.<sup>55</sup>

Henri François Hayemal se retirera souvent dans son château dont il poursuivra l'aménagement. L'année même de la mort de sa femme (1873), il fera construire sur son domaine une maison de garde et des écuries.<sup>56</sup>

Il vivra encore jusqu'à l'âge de 85 ans entouré de la famille de son seul fils Henri Thomas dont il aura le bonheur de voir naître les trois enfants.

L'aînée, Marie Henriette, viendra au monde pendant le dernier séjour chez lui de la reine et de la princesse Clémentine. Il en sera le parrain et la reine acceptera d'en être la marraine (d'où le choix du prénom). Elle offrira à sa filleule une superbe coupe en cristal du Val-Saint-Lambert gravée d'une inscription commémorant son baptême.<sup>57</sup>

<sup>53</sup> Ces deux autographes sont conservés par M. Henri Massange de Louvrex à Esneux.

<sup>54</sup> Article du journal "La Meuse" en date du 7 juillet 1873.

<sup>55</sup> Les quatre autres sépultures se trouvant sous la stèle funéraire de la famille Hayemal-Guilick au cimetière de Desnié sont, par ordre chronologique des ensevelissements, celles de: Marie Henriette Hayemal, épouse de Charles Francotte, décédée à Liège le 13 juin 1888 âgée de 39 ans; Henri François Hayemal, veuf d'Eve Guilick, décédé à Spa le 4 février 1896 à l'âge de 85 ans; Henri Thomas Hayemal, époux de Maria Urban de Xivry, décédé à Spa le 20 mars 1924 âgé de 71 ans; Henri Marie Hayemal, fiancé de Gilberte Noé, décédé à Remouchamps le 28 octobre 1925 à l'âge de 33 ans.

<sup>56</sup> Matrice cadastrale de La Reid, 4<sup>e</sup> volume, p. 670, art. 248, n° d'ordre 90 et 95. Ces bâtiments seront agrandis ultérieurement par les deux transformateurs successifs du château dont nous reparlerons dans la suite de cette chronique.

<sup>57</sup> Cette coupe est conservée par M. Henri Massange de Louvrex à Esneux.

A son retour à Bruxelles, elle chargea son secrétaire, le baron Goffinet, de remercier Monsieur Hayemal pour la charmante saison qu'elle avait passée à Spa<sup>58</sup> et de lui envoyer un portrait d'elle.

Bien qu'à partir de 1895, la souveraine habitât pendant ses séjours spadois dans les bâtiments de l'Hôtel du Midi qu'elle avait rachetés et transformés en "villa royale", elle continua jusqu'à son décès en 1902, à témoigner de beaucoup d'attention à sa filleule, la petite Marie Henriette Hayemal. Mais ceci ouvre un autre chapitre de la période Hayemal à Fagne Maron.

A suivre...

A. Andries

### **Addendum à la première partie (H.A.S., mars 2001, pages 7 à 26)**

#### ***Généalogie de la famille Hayemal*** (pages 10 et 11)

J'ai pu établir par l'acte de partage de sa succession, qu'Hubert Louis Hayemal était décédé "à la fange Maron le 18 mars 1853" (A.E.L., Hypothèques de Verviers – Transcriptions 335, feuillet 90, n°55 du 21 août 1858).

Par ailleurs, un faire-part de mariage figurant aux archives du Musée de la Ville d'eaux révèle que l'époux d'Estelle Rouma se prénomme Emile.

Enfin, l'ouvrage d'André Zumkir cité en note 25bis, qui m'a été aimablement communiqué par le Professeur Jacques Stiennon de l'Université de Liège, nous apprend à la page 248 qu'Henri François Hayemal avait épousé Jeanne Marie Louise Rouma en 1836, l'année même où elle devait mourir.

#### ***6. Origine de la ferme dite "du comptoir"*** (pages 18 à 22)

Une recherche complémentaire aux Archives de l'Etat à Liège a permis de récolter quelques nouveaux éléments concernant la déformation de l'appellation "*ferme de Caudoir*" en "*ferme du comptoir*".

Sur les conseils de Monsieur Paul Bertholet que je remercie à nouveau, les "Rapports des biens" conservés au Fonds "Echevinages et communes rurales" (cote B.4.9) ont été examinés systématiquement et le volume Theux 461 (Desnié 1781-1799) a permis d'établir qu'Henri Willem Chaudoir a fait le 16 mai 1786 rapport de 140 verges de pré qu'il avait acquis au lieu-dit "Elle fagne" (p. 158, f. 8-8). Il se confirme donc qu'il était bien propriétaire d'un terrain à l'endroit où fut construit la "*maison de Caudoir*" devenue après les extensions d'Henri François Hayemal la "*ferme de Caudoir*".

<sup>58</sup> Pendant cette saison, au cours d'un dîner auquel elle avait invité M. Hayemal et le bourgmestre, elle avait obtenu un assouplissement du règlement communal sur les chiens en faveur de sa meute; v. à ce sujet Georges de la Roche, op. cit., chapitre "Les chiens".

Le volume Theux 457 établit (p. 151) que c'est sa fille Françoise Henri Willem dite Chaudwar (sic) *non renseignée comme étant mariée*, qui recueille sa succession. Si celle-ci est morte en 1814 (ou peu avant), sans descendant, ses biens auront fait retour à la branche collatérale des Hayemal. Malheureusement le volume concernant les déclarations de succession des années 1811 à 1818 manque au Fonds de l'Enregistrement des A.E.L. (Spa, série 187). Il aurait permis d'établir sans plus le moindre doute si Marie Marguerite Hayemal a effectivement hérité sa maison de Françoise Henri Willem. Il est à noter qu'un retour de biens de la famille Willem à la branche collatérale des Hayemal avait déjà eu lieu en 1745 lorsqu'Henri François Hayemal a fait rapport d'un "*vieu étable et une ville grange*" non occupés avec environ 10 verges de pré lui provenant de Jean Willem (volume Theux 457, p. 67).

Les registres paroissiaux de La Reid déposés aux A.E.L. n°102.3 et 168.9 établissent qu'Henri Willem Chaudoir est né le 23 janvier 1740 et qu'il est décédé le 29 mars 1803.

Une recherche par les origines de propriété mentionnées dans les actes notariés reste encore possible en remontant de l'acte de vente par Marie Marguerite Hayemal à son neveu Henri François, si le détenteur actuel de ces actes peut être localisé. Ici aussi, suite au prochain numéro...



16. Coupe en cristal du Val-Saint-Lambert offerte par la reine Marie-Henriette à sa filleule Marie Henriette Hayemal lors de son baptême.

## COLLECTIONS DES MUSEES DE LA VILLE D'EAUX

## ACHATS ET DONNS POUR L'ANNEE 2000

## • ACHATS

- Médaille de l'exposition horticole de 1857
- Aquarelle d'Ivan Dethier *La Place Royale à Spa*
- Huile de Maurice Pottier *La chapelle Sainte-Anne*
- Huile de R. Frenay *L'église anglicane*
- Huile de A. Carion *Le monument d'Orléans*
- Huile de Delcour *L'ancienne église de Spa*
- Grand coffret en Bois de Spa peint par Betsy
- Grand coffret en Bois de Spa peint par M.-C. Gobiet-Bailly

## • DONNS

- De M. et Mme Cauchy, d'Eupen :  
Deux aquarelles de Gérard-Antoine Crehay
- de M. Crehay, de Spa :  
pinceau pour décor de théâtre, huile de Renson *Paysage en sous-bois*,  
photos scolaires, ancien outil à bois, médaille du 500<sup>e</sup> anniversaire du  
combat des 600 Franchimontois,
- de M. Defosse, de Spa :  
lot important de diapositives anciennes
- de Mme Florkin, de Spa :  
couverture de programme réalisée par D. Bourdouxhe
- de Mme Grisard, de Spa :  
photo du corps de police de Spa (1885).
- de Mme Hossay, de Polleur :  
quatre tenues de chasse.
- de M. G. Jacque, de Spa :  
documents concernant le centenaire de l'Indépendance de la Belgique,
- de M. C. Kuppens, de Spa :  
tronc de « L'œuvre de la soupe scolaire »
- de M. P. Lheureux, de Court-Saint-Etienne:  
Huile de Rachel de Bra, huile attribuée à Léon Xhrouet.
- de M. M. Lousberg, de Spa :  
coffret en bois de Spa réalisé par lui-même
- de Mme Martin, de Spa :  
ustensile utilisé pour la combinaison des jeux de hasard, photos  
panoramiques de Spa, photos de l'Orient-Express à Pepinster
- de M. J.M. Monville, de Spa :  
photos diverses
- de M. Mouthaan, de Spa :  
verre à pied torsadé (18<sup>e</sup>)
- de R. Nys, de Spa :  
photos de la soupe scolaire vers 1930

- de Mme C. Paquay, de Spa :  
photos d'œuvres du peintre A. Doneux,
- de Mme Pironet, de Waterloo :  
chapelet en cordelette d'un soldat américain tué à Düren.
- de Mme Pouplier, de Theux :  
trousse médicale du Dr Gaspar, photos et documents concernant le Dr Gaspar, document sur le Cercle Meyerbeer de Spa, huile de J. Borchmans
- de M. J. Toussaint, de Spa :  
photo « Royal Golf Club de Spa »
- de M. J.M. Xhrouet :  
photo de l'hôtel de Laeken

- *DEPOTS*

- de Mme Rouchet, de Spa :  
médaille du concours hippique de Spa
- de la Ville de Spa :  
miroir provenant du Waux-Hall (18<sup>e</sup>), divers plans concernant le parc de Sept Heures et des maisons privées.